



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

# TABLE DES MATIERES

Introduction	1
Présentation de la FLCPF	2
Mode d'organisation	3
L'Assemblée générale	3
L'organe d'administration	4
L'équipe des permanent.es	4
Principes d'action	5
Diversité des publics	6
Enfants et Adolescent.es	6
Personnes LGBTQI+	7
Personnes en situation de handicap	8
Personnes détenues	10
Populations clés des épidémies du VIH et des autres IST	10
Diversité des approches	12
Informer & Outiller	12
CEDIF	12
Publications & outils pédagogiques	14
Evénements publics et professionnels	16
Former	20
Programme de formation en santé sexuelle et reproductive	20
Formations à la carte	24
Concerter et mettre en réseau	25
EVRAS	25
IVG	26
Violence	26
Intercentres	28
Représenter et militer	29
Fédération des Associations Sociale-Santé (FASS)	29
L'Interfédération Ambulatoire (IFA)	29
Révision du décret Ambulatoire bruxellois et Plan Social-Santé Intégré (COCOF)	30
Conseils Consultatifs Cocof et RBC	31



# TABLE DES MATIERES

Révision du cadre légal et réglementaire des centres wallons _____	32
Audit et état des lieux sur le financement des centres de planning familial _____	32
Proxisanté _____	32
Fédération Belge pour la Santé et les Droits Sexuels et Reproductifs (FBSDSR) _____	32
Fédérations Wallonne et bruxelloise de Promotion de la Santé (FBPS/FWPS) _____	33
Comité de pilotage de l'évaluation du plan wallon de promotion de la santé _____	33
Plaidoyer politique _____	34
Elections 2024 : Mémoire et négociations des accords de gouvernement _____	34
Plaidoyer pour l'amélioration de l'accès à l'IVG _____	34
Plaidoyer pour l'amélioration de l'accès à la contraception d'urgence _____	35
Plaidoyer pour la généralisation de l'EVRAS _____	36
Communication _____	37
Sur la scène médiatique belge _____	37
Positionnements publics _____	37
Promotion des activités de la FLCPF _____	38
Campagne de communication TV et social media « L'EVRAS à l'école » _____	38
Réalisation du rapport d'activité synthétique _____	40
Communication politique _____	40
Services aux membres _____	44
Jade _____	44
Centrale d'achats _____	45
Mission fédérative _____	47
Point d'appui _____	47
Démarche d'évaluation qualitative – DEQ _____	49



# Introduction

Une fois de plus, 2024 a été une année marquée par de nombreux accomplissements qui vous sont présentés succinctement dans le présent rapport. La FLCPF est une organisation efficace qui clarifie ses modes d'organisation et de concertation, qui cherche à simplifier tout en veillant au maximum à répondre à ses missions et aux besoins de ses membres : rassembler, favoriser les échanges, regrouper autour d'un projet commun, se soutenir mutuellement, fédérer les énergies pour être plus fort.es ensemble.

Si il faut dégager quelques évènements particuliers à mettre en avant pour cette année 2024, on pense en priorité au travail de plaidoyer réalisé dans le cadre des élections de juin 2024, aux combats pour la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR) qui se sont cristallisés sur l'Evras mais aussi l'IVG, à la mise en œuvre des nouveaux cadres légaux et réglementaires des Centres de Planning Familial (CPF) bruxellois et wallons, à la finalisation de l'audit du secteur en Région Wallonne 5RW), au renfort de l'équipe avec l'arrivée d'une chargée de mission fédérative, un chargé de mission Toctoctoc, une coordinatrice du département Admin/Fin (DAF). Mais surtout, les travailleurs et travailleuses de la FLCPF ont mis leur temps et leur énergie aux services des projets, des publics et des membres pour concrétiser les réalisations présentées dans ce rapport d'activités. Notons que la plupart des différents accomplissements 2024 seront comme l'année dernière synthétisées dans un rapport *Temps forts* qui devrait être disponible à l'été.

En plus de soutenir et de défendre les intérêts de ses membres, la FLCPF a développé cette année encore de nombreux projets d'éducation permanente et de promotion de la santé pour défendre les droits sexuels et reproductifs, ainsi que l'accès aux informations et soins nécessaires. Ces initiatives ont pris la forme d'événements, colloques, formations, ateliers, webinaires, salon Evras, campagnes, services et publications variés. Derrière cette visibilité, un travail considérable d'analyse, de recherche, d'organisation et de collaboration avec de nombreux partenaires a été accompli.

En parallèle, nous avons poursuivi en 2024 un certain nombre de chantiers mis en place pour chercher à rendre la fédé plus apaisée et plus efficace en créant un cadre logique, en clarifiant son organisation interne et ses modes de décision afin de travailler les enjeux de collaboration et de bien-être en vue de prioriser et renforcer nos objectifs communs et nos combats collectifs.

Ce rapport témoigne du travail important réalisé en 2024 par les équipes de la fédération, avec le soutien de ses membres et de son conseil d'administration.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui contribuent au dynamisme de notre fédé.

*Le Conseil d'Administration et la direction, juin 2025*

---

# Présentation de la FLCPF

La Fédération Laïque de Centres de Planning Familial (FLCPF) a été créée en 1972 suite au regroupement militant des premiers centres de planning familial en Belgique. Elle est la plus importante des quatre fédérations de centres de planning familial en Belgique francophone puisqu'elle fédère aujourd'hui 42 centres de planning familial dont 22 implantés à Bruxelles et 20 en Wallonie. Parmi ceux-ci, 22 pratiquent l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et sont membres du GACEHPA.

La FLCPF est agréée comme organisme général d'Education permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles et comme organisme représentatif de ses membres par la COCOF et la Région Wallonne. Elle est soutenue par les Services de Promotion de la Santé de la Commission Communautaire Française de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Wallonie ainsi que par Actiris, le Forem et le Fonds Maribel. Elle est, avec Sensoa, membre de la Fédération belge pour la Santé et les Droits reproductifs et sexuels (FBSDRS) et est accréditée par l'International Planned Parenthood Federation (IPPF).

La FLCPF a pour but de promouvoir et de défendre la santé et les droits sexuels et reproductifs comme faisant partie intégrante des droits humains renforçant la liberté, la dignité et l'égalité des personnes ainsi que leur accès effectif aux informations et aux soins de santé dont elles ont besoin. La FLCPF considère que chaque personne a le droit de prendre les décisions qui concernent son corps et d'accéder à des services qui appuient ce droit y compris celui de procéder à une interruption volontaire de grossesse (IVG).

# Mode d'organisation

## L'Assemblée générale

La participation et la démocratie interne trouvent place et impliquent les centres de planning en assemblée générale, en inter-centres et en groupes de travail dont on trouve trace au long de ce rapport.

Outre les questions d'admission des membres, les points classiques que sont l'adoption des comptes, du budget et des rapports d'activités, l'assemblée générale est régulièrement consacrée à l'élaboration de prises de positions sur les enjeux majeurs pour la Fédération.

Composition au 30 janvier 2025 :

### **Personnes morales : 42 membres effectifs**

<ul style="list-style-type: none"><li>• CPF Anderlecht "Séverine"</li><li>• CPF Ath</li><li>• CPF Auderghem</li><li>• CPF Braine-le-Comte « Amour et Vie »</li><li>• CPF Bruxelles "Aimer Jeunes"</li><li>• CPF Bruxelles "City Planning"</li><li>• CPF Bruxelles "Marolles"</li><li>• CPF Bruxelles "Plan F"</li><li>• CPF Charleroi "Collectif Contraception"</li><li>• CPF Etterbeek "Collectif Contraception"</li><li>• CPF Evere</li><li>• CPF Fléron</li><li>• CPF Forest "CPS"</li><li>• CPF Forest "Marconi"</li><li>• CPF Herstal</li><li>• CPF Huy</li><li>• CPF Ixelles "Aimer ULB"</li><li>• CPF Ixelles "CPS"</li><li>• CPF Ixelles "Free Clinic"</li><li>• CPF La Louvière "La Famille Heureuse"</li><li>• CPF Laeken</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• CPF Leman</li><li>• CPF Liège "Collectif contraception"</li><li>• CPF Liège "Louise Michel"</li><li>• CPF Liège "SIPS"</li><li>• CPF Louvain-la-Neuve "Aimer à LIN"</li><li>• CPF Mons "La Famille Heureuse"</li><li>• CPF Namur</li><li>• CPF Ourthe-Ambève</li><li>• CPF Rochefort</li><li>• CPF Saint- Ghislain "Léa Lor"</li><li>• CPF Saint- Gilles</li><li>• CPF Saint-Josse</li><li>• CPF Schaerbeek "Bureaux de Quartiers"</li><li>• CPF Schaerbeek "Groupe Santé Josaphat"</li><li>• CPF Seraing "Collectif contraception"</li><li>• CPF Tamines</li><li>• CPF Tournai "La Famille Heureuse"</li><li>• CPF Verviers</li><li>• CPF Watermael-Boitsfort</li><li>• CPF Woluwé-Saint-Lambert "CCFS"</li><li>• CPF Woluwé-Saint-Pierre</li></ul>
---	--

### **Personnes physiques :**

BREYER Lucie, DERMAGNE Brice, FELHO Japhette, FITTERER Michaël, LECOMTE Yvette, MATTHIS Ysaline, THI THANH Barrea, VERBEEREN Pierre

### **L'organe d'administration**

Au 30 janvier 2025 : ADE Caroline, BRIALMONT Kimberly, DAMIT Guillaume, GLORIE Céline (co-présidente), HENIN Elise (trésorière), RAZE Cécile (co-présidente), RUBIN Lionel, SALIEZ Gudule.

### **L'équipe des permanent.es**

(au 30 janvier 2025) :

**DIRECTION** : David LECLERCQ

### **POLE POLITIQUE & COMMUNICATION**

Aurélie PIESENS - Chargée de mission politique

Olivia HAIRSON - Chargée de communication

Aude PLISSONNEAU, Chargée de mission

### **POLE ACTIVITES**

Laurence BEFF - Coordinatrice PAC

Claudine CUEPPENS, Chargée de mission

Pierre HONNAY, Chargé de mission

Noémie SCHONKER, Chargée de mission

Murielle COIRET, Chargée de mission

Anna METRAL, Chargée de mission

Coraline PIESENS, Chargée de mission

Thomas PIERARD, Chargé de mission

Céline TIXIER-THOMAS, Chargée de mission

Sarah SOUSSI, Chargée de mission

Thurel ALDUY, Chargé de mission

Yannick MANIGART, Expert contraception

Anne VEROUGSTRAETE, Experte IVG

### **DEPARTEMENT ADMINISTRATIF - GRH – FINANCIER**

Graciela MURGA – Coordinatrice DAF

Christine DEACONESCU - Employée administrative

Fadelah KADI - Employée administrative

Carlinho MBEYA - Employé administratif

Régine MERCIER – Comptable externe

Michaël VAN ANTWERPERN & Adrien DEMEY - Soutien informatique externe

# Principes d'action

La FLCPF développe des stratégies complémentaires de promotion de la santé et d'éducation permanente.

En **éducation permanente**, dans une perspective d'émancipation citoyenne et collective, la Fédération informe et soutient l'activité des acteurs associatifs et, en particulier, les centres de planning familial. Elle travaille d'une part à assurer une documentation et une revue de presse spécialisées sur la santé et les droits sexuels et reproductifs et elle édite elle-même une série de publications et d'outils sur les thématiques de la vie affective et sexuelle. Elle organise d'autre part une série d'activités de mobilisation et de réflexion entre acteurs concernant les droits sexuels et reproductifs des publics, particulièrement les plus vulnérables, et les politiques social-santé qui y sont liées. Enfin, elle co-construit des projets de transformation des pratiques et des représentations avec les acteurs de terrain, à travers le pilotage de groupes de travail et de réunions inter-centres.

En **promotion de la santé**, dans une perspective de réduction des inégalités sociales de santé, de promotion du bien-être et de prévention, la Fédération forme les acteurs de terrain et, en particulier les centres de planning familial, en matière de santé et droits sexuels et reproductifs et d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) pour tous-tes. Elle agit également dans les milieux de vie (scolaire, festif, virtuel), essentiellement à partir d'une position de deuxième ligne en favorisant la participation des acteurs concernés. Elle cible certains publics prioritaires en matière de réduction des risques et de dépistage des IST/VIH/hépatites. Elle s'implique également dans le travail en réseau et les stratégies concertées, sectorielles et intersectorielles. Enfin, elle travaille avec les acteurs du planning à la co-construction d'outils de collecte de données et d'évaluation des actions.

Ces deux approches se rencontrent au niveau du renforcement des compétences de **notre public cible** grâce entre autres, aux formations et à l'information que nous transmettons à travers l'organisation de colloques, groupes de travail et participation à la mobilisation et concertation sectorielle et intersectorielle. Le développement d'outils et de publications grâce au CEDIF, le Centre de Documentation et d'Information est une activité importante de la FLCPF au niveau de la diffusion de l'information fiable en lien avec la santé sexuelle et reproductive en Belgique francophone et ailleurs.

Au-delà de l'opérationnalisation des priorités politiques dans ces deux champs d'actions transversaux, notons également que le FLCPF contribue aussi (via des appels à projets) à travers des **projets spécifiques** à d'autres enjeux tels que l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations et à la prévention et la sécurité en matière de violences sexuelles.

Un élément crucial est également le **plaidoyer et la communication politiques** sur les enjeux sociétaux et les besoins des publics en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs. La représentation sectorielle et la défense du secteur du planning est au cœur de notre stratégie.

# Diversité des publics

La FLCPF coordonne ou accompagne plusieurs projets qui ont un impact direct sur différents publics finaux.

## Enfants et Adolescent·es

### Cellules EVRAS

La FLCPF coordonne l'implantation de cellules EVRAS rassemblant les équipes éducatives et les services de santé des établissements scolaires ordinaires et spécialisés qui en font la demande ([www.evras.be/cellule-evras](http://www.evras.be/cellule-evras)).

2024 s'est déroulée dans la continuité du processus de redynamisation entamé en 2023. Développée fin 2023, la formation à l'accompagnement à la mise en place de cellule EVRAS a été dispensée début 2024. Celle-ci s'est adressée aux personnes ressources des projets « Sexualités & Handicaps » et « Cellule EVRAS » de la FLCPF.

Des rencontres en Wallonie et à Bruxelles ont été organisées avec des directions d'écoles (fondamentale et secondaire) et de centres d'hébergement pour jeunes (SRG) afin d'analyser la demande d'accompagnement à la mise en place d'un projet EVRAS en leur sein.

Une cellule EVRAS à l'Institut Royal des Sourds et Aveugles (type 7) s'est poursuivie tout au long de 2024 (fin annoncée en juin 2025). Par ailleurs, la FLCPF a clôturé l'accompagnement à la rédaction d'une charte (E)VRAS globale avec les directions des différents départements de l'IRSA ; charte qui contient les principes en santé sexuelle considérés comme essentiels par les équipes, ainsi que les points d'attentions à intégrer dans la mesure du possible dans les pratiques professionnelles.

L'implication des centres de planning familial pour s'inscrire dans ce projet jugé complémentaire aux animations EVRAS octroyées aux élèves de la FWB reste un enjeu essentiel.

### Activités 2024 :

- Analyse de la demande, Accompagnement et suivi de cellules :
  - 2 rencontres avec la direction d'une école fondamentale du brabant wallon ;
  - 2 rencontres avec la coordination d'un SRG bruxellois ;
  - 1 cellule EVRAS dans l'enseignement spécialisé à Bruxelles ;
- Formation à l'accompagnement à la mise en place de cellule EVRAS (dernier trimestre 2024) ;
- Promotion du projet : salon envie d'amour, salon EVRAS, nouveaux flyers.

## Sex&Co

La FLCPF coordonne l'action des centres de planning familial dans le cadre de la mise en place de stands de promotion de la santé sexuelle dans les milieux festifs fréquentés par les jeunes. Diffuser des informations fiables, réduire les risques en milieux festifs et augmenter la visibilité des missions des CPF sont les grands axes de ce dispositif. Une nouvelle chargée de mission a repris la coordination du projet en 2024, ce qui a permis de proposer l'animation d'un stand par les professionnel·les des centres de planning familial dans 4 festivals en Belgique francophones (Pride, Couleur café, Dour et Esperenzah). Le partenariat avec d'autres associations actives dans le secteur (PPS, Modus vivendi, Ex aequo) s'est poursuivi ainsi que notre adhésion au réseau Safe ta Night à Bruxelles.

Des GT ont été organisés avec des collaborateurices expérimentés avec différents objectifs : transmission des savoirs à la nouvelle porteuse de projet, actualisation d'un outil (cocotte Sex&Co, finalisation 2025), aspects logistiques et RH, etc. La formation a dû être annulée faute de participant.es.

L'action Sex&Co a été visibilisée durant le Salon EVRAS 2024 : un stand fictif a été mis en place, animé par des collaborateurices du projet. Ce qui a suscité un engouement de la part du public.

Sex&Co sur les réseaux sociaux (Instagram @sex8co ; Tiktok @sex8co) : la création de contenu a été mis sur pause en 2024 afin de se concentrer sur les actions de sensibilisation et d'information de terrain auprès du public festif. Sex&Co, c'est aussi plus de 65.343 abonné·es sur ses réseaux sociaux confondus. De ce fait, une réflexion stratégique sera menée avant de relancer ces plateformes, avec la perspective d'atteindre autrement ce public que par le stand en milieu festif.

### Activités 2024

- 3 GT et plusieurs réunions de briefing/débriefing relatives aux festivals ;
- Coordination de l'organisation de stands d'information et d'animations en milieu festif dans 4 festivals ;
- Participation au partenariat avec les associations partenaires en Réduction des risques.

## **Personnes LGBTQI+**

### Plan LGBTQI+

La FLCPF vise à améliorer l'accès et la prise en charge des personnes LGBTQI+ en centres de planning familial. Ce projet est mené en collaboration avec l'Observatoire du sida et des sexualités, Ex Æquo, Genres Pluriels, Go To Gyneco ! (O'YES & Tels Quels), le CPF de Boitsfort et le Plan F. Le guide est quant à lui élaboré avec la participation de plusieurs CPF.

En 2024, nous avons soutenu le lancement d'un espace de réflexion/intervention à destination des professionnel·les non spécialisé·es par le Plan F et le SSM Saint-Gilles, en concertation avec la LBSM et la FCPPF. Nous avons également contribué au développement d'une offre destinée aux maisons médicales wallonnes coordonnée par la Fédération Prisme.

### Activités 2024 :

- Coordination d'un groupe de travail interassociatif sur les orientations sexuelles, les identités de genre et les caractéristiques sexuées ;
- Organisation d'une session de formation à Bruxelles pour le secteur du planning familial et la première ligne psycho-médico-sociale ;
- Élaboration d'un guide d'accueil et de prise en charge des personnes LGBTQI+ en CPF.

## **Personnes en situation de handicap**

### **Centre de ressources Sexualités & Handicaps (CRSH)**

Le Centre de ressources bruxellois « Sexualités et Handicaps » de la FLCPF soutient la vie relationnelle, affective et sexuelle (VRAS) des personnes en situation de handicap (PSH) et promeut l'accès de ces personnes aux droits sexuels et reproductifs dans les meilleures conditions. Pour réaliser ses missions, le CRSH s'appuie sur l'ensemble des ressources et services de la FLCPF, sur un réseau de partenaires et une équipe de personnes-ressources, formées et qualifiées.

Il participe également aux activités de la FLCPF en faveur de la santé et des droits sexuels et reproductifs des personnes en situation de handicap, en tant que contributeur ou collaborateur régulier ou ponctuel.

### Activités 2024

- Contribution à l'organisation d'un cycle de formation sur l'(E)VRAS des PSH ;
- Participation à l'organisation du salon EVRAS de la FLCPF ;
- Participation aux 3 jours de salon « ENVIE D'AMOUR », organisé par l'AVIQ ;
- Acquisition de ressources documentaires sur la sexualité et le handicap (avec le CEDIF) ;

Les activités décrites ci-dessous ont été menées à partir du CRSH, en collaboration avec les chargés de projet « Cellules EVRAS » et « Toctoctoc ! ».

### **Groupe de travail et intervision « Sexualités et handicaps »**

Le Centre de Ressources bruxellois « Sexualités et Handicaps » (CRSH) coordonne un groupe de travail permanent et des moments d'intervision qui réunit les personnes-ressources, engagées sur les projets « Sexualités et Handicaps » et les « cellules EVRAS » de la FLCPF et du CRSH. S'inscrivant dans une démarche de formation continuée, il vise à renforcer l'expertise de la FLCPF sur les besoins particuliers liés aux différents handicaps et sur certaines thématiques liées à l'EVRAS et de santé sexuelle.

### Activités 2024

- Formation des nouvelles personnes-ressources - Formation à « l'accompagnement de cellule (E)VRAS » [3 jours] à Bruxelles ;
- 4 réunions du groupe de travail à Bruxelles et à Namur.

### **Projets VRAS et formations à la carte**

La FLCPF et son CRSH coordonnent la formation à la carte et l'accompagnement méthodologique et pédagogique d'équipes de services et institutions pour personnes en situation de handicap. Les accompagnements de projet ont pour objectif la mise en place d'un projet de vie relationnelle, affective et sexuelle (VRAS) global et pérenne. Cet accompagnement est assuré par un pool de personnes-ressources indépendantes, formées et qualifiées.

#### **Activités 2024**

- Analyse d'une demande d'implémentation de cellule et de formation dans 2 institutions wallonnes et 3 institutions bruxelloises ;
- Accompagnement de projet et formation dans 7 institutions (2 projets en Wallonie et 3 à Bruxelles ; 1 formation en Wallonie et 1 à Bruxelles).

### **Plateforme sociale web - TocTocToc**



La FLCPF pilote, avec des acteurs du handicap à Bruxelles et en Wallonie, la réalisation d'une plateforme web visant à soutenir la vie sociale et amoureuse de personnes ayant une déficience intellectuelle légère à modérée et à les informer sur leur SSR en langage facile à lire et à comprendre

#### **Activités 2024**

- Engagement et formation d'un chargé de projet TocTocToc !
- Développement de la plateforme et alimentation en contenus en collaboration avec le comité de pilotage ;
- Lancement du site web et ouverture de « l'Espace Papote » ;
- Réalisation de modes d'emploi pour la prise en main de la plateforme
- Etablir un plan de communication et élargir le réseau d'associations partenaires (22 institutions rencontrées en 2024) ;
- Modération des premiers échanges et de l'utilisation quotidienne de la plateforme ;
- L'accompagnement et la formation des référent-es issu-es des associations partenaires.

La viabilité de ce projet est conditionnée à la présence d'une personne en charge de sa coordination. Les subsides sollicités en 2024 ont été accordés, nous avons obtenu les crédits provisoires de Bruxelles en 2025 et espérons que le reste soit reconduit.

## Personnes détenues

### Lovespot

La FLCPF coordonne un groupe de travail sur la SSR en milieu carcéral et forme les nouveaux CPF bruxellois partenaires du projet. Elle organise et planifie des permanences en SSR et des animations EVRAS à destination des femmes et des personnes trans\* détenues à la prison de Haren – nouvelle méga-prison inaugurée en octobre 2022. Ce projet est mené en collaboration avec I.Care et des centres de planning bruxellois.

En 2024, les CPF partenaires du projet sont : les centres de planning familial de Saint-Josse, de Laeken, le Collectif Contraception d’Etterbeek, Aimer Jeunes, CPF de la Senne, la Free Clinic.

### Activités 2024

- Animation d’un groupe de travail sur la SSR en prison à Bruxelles ;
- Organisation d’une formation pour les nouveaux CPF partenaires bruxellois ;
- Organisation d’une permanence en SSR et d’animation EVRAS en prison.



## Populations clés des épidémies du VIH et des autres IST

### Be.Tested

La FLCPF accompagne la mise en œuvre de la prévention combinée du VIH et des autres IST en centres de planning familial et y soutient plus particulièrement l’implantation du dépistage rapide du VIH (TROD) à travers le projet Be.Tested.

La FLCPF mène ce projet en concertation avec les centres de référence VIH et les associations de lutte contre le VIH et les autres IST. Elle participe à différentes concertations sectorielles : Formation TROD (AR 19/07/2018), Dépistage.be, Groupe d’expert-es HPV (O’YES), BREACH Public Health & PrEP Network, COBATEST Network, etc.

### Activités 2024

- Coordination des groupes de travail « BE.TESTED » ET « TO DO (L)IST » ;

- Soutien méthodologique et gestion de la centrale d'achat du projet BE.TESTED ;
- Communication sur le site internet et les réseaux sociaux du projet ;
- Organisation d'une session de mise à jour psycho-médico-sociale sur le VIH et les autres IST à destination du secteur du planning familial et de la première ligne psycho-médico-sociale ;
- Organisation d'une formation TRO certifiante et d'un module complémentaire sur les hépatites B et C (Plateforme prévention Sida) ;
- Organisation de deux webinaires à destination des médecins généralistes et des CPF sur la vaccination HPV et le suivi de la PreP (SSMG).

# Diversité des approches

La FLCPF mobilise différentes approches pour renforcer la qualité des actions en matière de santé sexuelle et reproductive.

## INFORMER & OUTILLER

### CEDIF

La FLCPF met à disposition du public un centre de documentation spécialisé en matière de vie affective et sexuelle, le CEDIF. Il propose un fonds documentaire de plusieurs milliers de références composé de livres, revues spécialisées, documents thématiques et outils pédagogiques. Il réalise une revue de presse et diffuse de multiples supports d'information et d'animation dans une boutique en ligne. Le CEDIF offre également une aide professionnelle à la recherche documentaire, essentiellement pour le secteur associatif, les étudiants et les enseignants.

#### Activités 2024

- ACCUEIL QUOTIDIEN AU CENTRE DE DOCUMENTATION
  - Le centre de documentation est ouvert au public tous les jours, sans rendez-vous : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Le portail documentaire en ligne (<https://documentation-planningfamilial.net/>) permet, outre un accès aux différents outils, la mise en valeur d'actualités, des nouveautés entrées dans le fonds documentaire et la proposition de sélections thématiques.
  - Le centre de documentation répond annuellement à près d'un millier de demandes : 867 demandes en 2024 (942 en 2023) : 46% des demandes portent sur la diffusion de brochures et d'outils, 40% sont des demandes de recherches documentaires et 14% des demandes de renseignements divers. Les demandes se font essentiellement de manière électronique (mails et sites) mais les contacts téléphoniques et les visites du centre représentent 36% de l'ensemble des demandes. Les demandes de la région bruxelloise sont majoritaires (60%) même si on note une augmentation marquée des demandes provenant de la région wallonne (35% pour 26% en 2023).
  - Le public du centre de documentation provient essentiellement du secteur associatif (69%) dont les centres de planning familial pour plus de la moitié (39%). Le secteur associatif hors CPF est représenté par la santé (36%), le handicap (17%), l'action sociale (21%) et la jeunesse (10%). L'enseignement (étudiants et enseignants du secondaire et du supérieur, CPMS, SPSE) représente quant à lui 24% du public.

- BASE DE DONNEES DOCUMENTAIRE EN LIGNE
  - La base de données documentaire en ligne recense 7.000 notices (références d'articles, de livres, de documents et d'outils pédagogiques) dont 538 nouvelles notices sur l'année.
  - Les emprunts sont gérés directement dans la base de données. Cela permet notamment aux utilisateurs de savoir en consultant la base de données en ligne si un exemplaire est disponible au prêt ou déjà emprunté. Nous avons 83 utilisateurs et utilisatrices (86 en 2023) qui ont empruntés au moins un livre ou un outil pédagogique sur l'année 2024. Les secteurs d'activité représentés sont les suivants : le planning familial (essentiellement de notre fédération), l'enseignement (essentiellement des enseignant-es et étudiant-es du supérieur, des PMS et PSE), le handicap et la jeunesse. Plus d'une centaine de livres et d'outils pédagogiques ont été empruntés en 2024 : 217 dont 29 livres et 82 outils pédagogiques.
  
- REVUE DE PRESSE
  - Le CEDIF assure une revue de presse en ligne quotidienne spécialisée dans l'actualité des questions liées à la santé et aux droits sexuels et reproductifs. Il sélectionne et diffuse aux abonnés les articles pertinents parus dans la presse de langue française. Quatre quotidiens (Le Soir, La Libre Belgique, Le Monde et Libération), deux hebdomadaires (Le Vif, Le Nouvel Obs) ainsi que quelques journaux spécialisés des mutualités, des syndicats, de secrétariats sociaux sont dépouillés. [www.doris-cpf.be](http://www.doris-cpf.be)
  - La revue de presse est accessible à tous les utilisateurs de la plateforme de services des Centres de Planning Familial DORIS depuis maintenant plus de 10 ans (début en 2015). Un abonnement annuel peut également être souscrit par des particuliers. Fin 2024, la revue de presse recensait 10.600 articles de presse, tous classés par thématiques. En moyenne, un millier d'articles sont ajoutés chaque année. Cette année, il y a eu 6.423 vues pour la revue de presse.
  
- BOUTIQUE EN LIGNE (<https://shop.planningfamilial.net>)
  - La FLCPF diffuse une collection de brochures d'information et d'outils pédagogiques sur la vie affective et sexuelle, à destination des professionnels et du grand public. La boutique en ligne comptait 446 utilisateurs en 2024, nombre similaire à l'année précédente.
  - Le trafic (nombre de vues) est de 914.663 en 2024, soit une forte augmentation par rapport à l'année précédente (312.639). Le volume de 2023 était comparable aux chiffres antérieurs à la période COVID qui avait vu un nombre de visites particulièrement élevé, les contacts numériques étant devenus la seule possibilité dans les différentes périodes de confinement. L'augmentation de cette année révèle des chiffres bien en-dessous de ceux de cette période mais reste importante. On peut supposer que l'augmentation est due à l'entrée de nouveaux produits comme la nouvelle brochure *L'avortement* (FLCPF) ou *Les contraceptions* (SIPS). La tendance devra être vérifiée sur les prochaines années.

## Publications & outils pédagogiques

La FLCPF édite et diffuse des brochures d'information, des outils pédagogiques, des textes d'analyse et des études sur les questions de santé et droits sexuels et reproductifs. Elle édite également les Actes des événements publics récurrents comme les colloques Contraception et DPO. Toutes les productions sont disponibles et téléchargeables sur <https://documentation-planningfamilial.net/>.

### Activités 2024

- ACTES
  - *Je suis parent, donc je suis... ou pas.* Actes du Colloque Contraception 2023, Août 2024, 64 p.  
[https://documentation-planningfamilial.net/pmb/opac\\_css/doc\\_num.php?explnum\\_id=104](https://documentation-planningfamilial.net/pmb/opac_css/doc_num.php?explnum_id=104)
  - *L'inceste : Ecouter, accueillir et accompagner les victimes.* Actes du Colloque DPO 2023, Novembre 2024, 70 p.  
[https://documentation-planningfamilial.net/pmb/opac\\_css/doc\\_num.php?explnum\\_id=120](https://documentation-planningfamilial.net/pmb/opac_css/doc_num.php?explnum_id=120)
- ANALYSES
  - *Elections 2024 : Positions des principaux partis politiques francophones en santé et droits sexuels et reproductifs.* Mai 2024.  
[https://www.planningfamilial.net/fileadmin/Analyses/2024\\_Positions\\_Partis\\_PDFI.pdf](https://www.planningfamilial.net/fileadmin/Analyses/2024_Positions_Partis_PDFI.pdf)
- ETUDES
  - PIESENS Aurélie, CUEPPENS Claudine. *Les centres de planning familial : Acteurs de santé sexuelle et instigateurs de changements sociaux.* Mars 2024, 70 p.  
Ce dossier se veut un état des lieux de l'activité des centres de planning familial membres de la FLCPF, réalisé à l'occasion de la rédaction du rapport sectoriel bruxellois, mission qui incombe à notre fédération en tant qu'organisme représentatif des centres agréés par la COCOF. Nous y avons vu une opportunité d'étendre l'analyse aux centres de notre fédération sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, donc en ce compris nos membres wallons. Le travail sur la région bruxelloise permet de mettre en avant certaines données chiffrées à titre d'exemple. Sans pouvoir extrapoler aux centres wallons, ces données restent intéressantes à titre indicatif, au moins pour indiquer de grandes tendances.  
Le document reprend une présentation circonstanciée du secteur et de ses différentes missions, l'évolution des problématiques sociales et de santé en lien avec l'adéquation des services ainsi que l'influence du contexte institutionnel sur les pratiques. Nous avons également voulu attirer l'attention sur des constats spécifiques importants qui, la plupart du temps, dépassent le seul secteur des centres de planning familial et constituent de véritables enjeux de société.  
[https://documentation-planningfamilial.net/pmb/opac\\_css/doc\\_num.php?explnum\\_id=103](https://documentation-planningfamilial.net/pmb/opac_css/doc_num.php?explnum_id=103)
- OUTILS ET PUBLICATIONS

## **Brochures : La puberté / La puberté FALC**

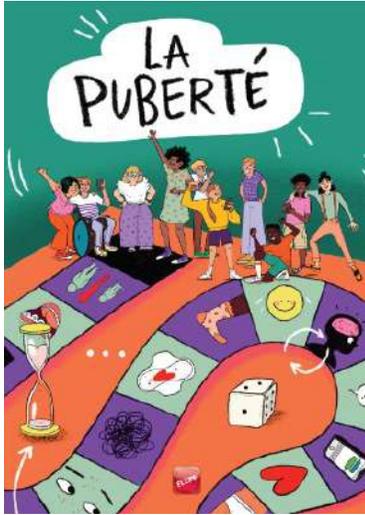
Depuis 2023, les écoles sont tenues d'organiser des animations Pour soutenir les animations dans l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé en 6<sup>e</sup> primaire, année qui correspond à l'entrée dans la puberté, nous avons réalisé deux nouvelles publications illustrées sur la puberté. L'objectif est d'apporter des informations fiables, concrètes et adaptées à l'âge et au niveau de compréhension des élèves.

Nous avons souhaité éditer, en parallèle d'une brochure de base, une version en langage Facile à Lire et à Comprendre (FALC). Le FALC est une méthode qui vise à rendre l'information plus facilement compréhensible par le plus grand nombre. Elle s'adresse notamment aux personnes en situation de déficience intellectuelle mais aussi plus globalement à toute personne ayant des difficultés de compréhension, notamment pour des textes contenant un vocabulaire technique ou spécialisé, difficile à comprendre pour le grand public. Calquée sur la version de base, la publication FALC a été rédigée et adaptée, pour le texte et pour les illustrations, avec l'aide du Service FALC de l'Asbl Inclusion ([www.falc.be](http://www.falc.be)) et de deux relecteurs en situation de handicap intellectuel.

Le niveau de lecture différencié des deux publications a pour but de permettre à un public le plus large possible d'accéder à l'information et participe ainsi à réduire les inégalités d'accès aux connaissances. C'est pourquoi, les deux versions reprennent les mêmes informations :

- Les changements du corps,
- L'anatomie des organes génitaux externes et internes,
- Le cycle menstruel et les règles,
- La découverte de son corps et l'intimité,
- Les changements de comportements et les stéréotypes de genre,
- Le regard des autres et le sentiment amoureux,
- Ainsi que des points d'attention sur la pornographie et le harcèlement.

Nous avons apporté une attention particulière aux formulations inclusives tout en gardant un maximum de clarté et en évitant de reproduire un schéma opposant filles et garçons. Toutefois, dans la version FALC, nous avons dû revenir à une présentation reprenant alternativement les modifications chez les filles et chez les garçons, pour permettre la compréhension des informations.



Ces brochures ont pu être réalisées grâce à la collaboration d'animatrices de centres de planning familial de la FLCPF, des membres de l'équipe de la fédération et de la graphiste-illustratrice (<https://odilebree.com/>). Elles ont été éditées en concertation avec les trois autres fédérations de planning familial et soutenues par la Wallonie et la FWB

*La puberté.* Septembre 2024, 26 p.

[https://documentation-planningfamilial.net/pmb/opac\\_css/doc\\_num.php?explnum\\_id=159](https://documentation-planningfamilial.net/pmb/opac_css/doc_num.php?explnum_id=159)



*La puberté FALC.* Septembre 2024, 38 p.

[https://documentation-planningfamilial.net/pmb/opac\\_css/doc\\_num.php?explnum\\_id=160](https://documentation-planningfamilial.net/pmb/opac_css/doc_num.php?explnum_id=160)

## Événements publics et professionnels

La FLPCF organise et participe à des manifestations publiques ou professionnelles au sujet de la santé et des droits sexuels et reproductifs.

Activités 2024

## Salon EVRAS



Bruxelles, le 30 mai 2024

Cette quatrième édition du Salon EVRAS, organisé dans un contexte hautement polémique, a été l'occasion de mettre en avant l'EVRAS dans différents milieux de vie des jeunes, scolaires et extrascolaires. En effet, l'accent a été particulièrement mis sur la généralisation de l'EVRAS en milieu scolaire ces dernières années, avec l'entrée en vigueur de l'accord de coopération en septembre 2023 qui a mis un coup de projecteur sur cette éducation. Toutefois, les centres de planning familial et les autres acteur·ices de l'EVRAS développent également des projets en dehors de l'école qu'il est tout

autant important de promouvoir, l'EVRAS étant tout aussi nécessaire à l'école qu'en dehors afin de garantir un continuum pour les enfants et les jeunes.

Les objectifs d'un tel événement, définis avec nous par un GT composé de travailleur·euses de CPF membres, étaient avant tout la rencontre du réseau et des acteur·ices, le partage d'expérience et de bonnes pratiques, et la découverte de projets concrets et d'outils. Pour ce faire, plusieurs espaces distincts ont été proposés :

- Une halle aux stands
- Un espace découverte d'outils
- Des ateliers et tables-rondes abordant différents sujets en lien avec l'EVRAS : le Guide pour l'EVRAS, l'EVRAS avec un public porteur de handicap intellectuel, l'EVRAS avec un public interculturel, la mise en place d'une cellule EVRAS, présentation de projets dans le secteur de la jeunesse, l'utilisation de l'intelligence artificielle, les mouvements anti-EVRAS, ...
- Un espace de présentation de ressources en ligne en matière d'EVRAS : podcasts, vidéos, comptes Instagram, ...

En dehors, des 46 intervenant·es (venant de 32 associations) et de la trentaine de personnes tenant un stand (venant de 15 associations), 144 personnes ont participé au salon.

## **Colloque Contraception : Améliorer l'accès à la contraception, un acte politique et militant**

Bruxelles, 26 septembre 2024

Accompagner chacun·e dans une vie reproductive libre et choisie est une mission historique du secteur du planning familial. Dès le début des années 1960, les militant·es qui fondent les premiers centres de

planning répondent aux demandes d'information et de contraception des femmes et des couples. Un demi-siècle plus tard, la Belgique occupe le haut du classement européen de l'accès à la contraception, grâce à un large éventail de contraceptifs disponibles, des remboursements avantageux et une information accessible. Encore récemment, le remboursement préférentiel de nombreux contraceptifs été élargi aux jeunes de moins de 25 ans, aux bénéficiaires de l'intervention majorée et aux personnes vivant dans certaines institutions.

### AMÉLIORER L'ACCÈS À LA CONTRACEPTION: UN ACTE POLITIQUE & MILITANT



Malgré ces avancées, les défis restent nombreux : rejet de la contraception hormonale, partage de la charge contraceptive, accessibilité financière, barrières culturelles et impossibilité de disposer pleinement de son corps dans une société patriarcale... En cette année d'élections, notre colloque contraception a invité les travailleurs et travailleuses des centres de planning familial et autres professionnel·les du secteur à dresser ensemble un état des lieux de l'accès à la contraception en centres de planning familial, mettre en discussion les enjeux que cela soulève et définir les combats qu'il nous reste à mener.

Afin de mener à bien ce travail de réflexion collective, nous avons utilisé le cadre de la sociologie de la contraception pour explorer les différents tenants de l'accès à la contraception : sociologie des institutions, de l'offre et enfin, de la demande.

Tout au long de cette journée, la part belle a été donnée aux échanges avec les 230 professionnel·les présent·es dans la salle pour réfléchir collectivement aux enjeux actuels de l'accès à la contraception et aux réponses que le secteur du planning familial peut y apporter.

### Colloque « Travailler avec la violence sans (se) faire violence »

(Bruxelles, 14 novembre 2024 présentiel, interprétariat en Langue des Signes Francophone belge)



Depuis plusieurs années, nous observons un mal-être grandissant chez les professionnel.les travaillant sur les violences sexuelles et/ ou intrafamiliales : surcharge, sentiment d'impuissance, stress vicariant, fatigue compassionnelle, violence institutionnelle, manque de moyens et de ressources, etc. Travailler au contact de la souffrance n'est pas anodin et a un impact sur les individus, sur le travail d'équipe et parfois sur la vie personnelle.

Lors de cette journée nous avons fourni aux participant.es des clés, des outils, exposé des initiatives qui leur ont donné des pistes pour améliorer leurs conditions de travail et de se sentir plus en sécurité. En effet, la prise de

conscience accrue dans la société sur les violences doit être encouragée, et pour cela nous avons besoin de soutenir les intervenant.es de première ligne.

Cet événement s'adressait ainsi à un public professionnel issu de différents secteurs et dont les connaissances, expériences et sensibilités sont diverses. Nous avons tenu compte des demandes des professionnel.les puisque nous avons conservé comme fil rouge l'intersectionnalité et le fait de lier les interventions à la pratique. Le colloque a réuni 193 participant.es provenant en majorité du secteur de la santé, des asbl féministes ou spécialisées dans les violences et de l'administration publique, de la police et du social (incluant les centres de planning, à hauteur de 25%).

### Webinaire sur la vaccination contre les papillomavirus humains (HPV)

En ligne, 3 octobre 2024, en partenariat avec la Société Scientifique de Médecine Générale – SSMG

Dans un contexte où la couverture vaccinale est encore insuffisante en Belgique, ce webinaire a abordé les maladies et cancers occasionnés par les HPV, les schémas vaccinaux et les aspects pratiques de la vaccination (remboursement, encodage, etc.) en médecine générale et en CPF. Une attention particulièrement a été portée à la vaccination de rattrapage des publics les plus exposés.

Dans une approche de promotion de la santé, le webinaire visait à proposer des pistes concrètes pour favoriser la communication avec les patient.es en leur permettant de faire des choix éclairés et d'agir durablement sur leur état de santé.

208 professionnel.les de santé ont suivi ce webinaire, dont une majorité de médecins généralistes. L'enregistrement est disponible en ligne.

### **Webinaire sur l'initiative et le suivi de la PrEP en médecine générale et au planning familial**

En ligne, 26 novembre 2024, en partenariat avec Ex Aequo ASBL et la Société Scientifique de Médecine Générale – SSMG

Ce webinaire a abordé le rôle que les médecins généralistes ont à jouer dans le renforcement de la PrEP comme stratégie de prévention du VIH. Dans un contexte où l'information sur la PrEP et sa prescription restent limitées en médecine générale et en CPF, il s'est agi de favoriser une approche proactive et un suivi coordonné avec les centres de référence VIH.

Dans une approche de promotion de la santé, le webinaire a proposé des pistes concrètes pour améliorer la communication sur la sexualité avec les patient-es les plus exposé-es au VIH et favoriser des choix éclairés leur permettant d'agir durablement sur leur état de santé.

143 professionnel·les de santé ont suivi ce webinaire, dont une majorité de médecins généralistes. L'enregistrement est disponible en ligne.

## **FORMER**

### **Programme de formation en santé sexuelle et reproductive**

Depuis plus de 20 ans maintenant, la FLCPF propose une offre de formation variée, évaluée et améliorée d'années en années aux professionnel·les du secteur du planning familial, de la santé, du psycho-social, de l'éducation, de la jeunesse. Ces formations visent à transmettre savoirs, savoir-être et savoir-faire afin d'accompagner les travailleur·euses dans le développement de leurs connaissances et compétences en matière de promotion de la santé sexuelle et reproductive (SSR) et d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS).

Cette offre a pour but de renforcer la qualité des pratiques en aidant les participant·es à :

- **Acquérir ou actualiser les connaissances** théoriques et pratiques sur la promotion de la santé sexuelle dans différents milieux ; les mises à jour médicales, sociales ou juridiques ; la prise en charge d'une multiplicité de publics ; le fonctionnement de nouveaux outils de travail...
- **Consolider les compétences** d'animation ou d'intervention selon le type de public et de partenaires, en favorisant participation et expression.
- **Expérimenter** des techniques et des outils, échanges sur les pratiques et cadres de références, fournir les actualités sur chaque sujet...

La FLCPF fait appel à une équipe de formateur·rices et d'expert·es qui suivent de près l'évolution de l'actualité et des métiers de la santé sexuelle. Les formations sont de plus continuellement évaluées et améliorées en conséquence, en se basant sur le retour des participant·e-s et des formateur·rices, sur les

besoins exprimés par le terrain ou par la FLCPF, et suivant les évolutions politiques, juridiques ou sociales dans le contexte belge.

Afin de coordonner ces formations, la FLCPF se doit de :

- Encadrer et animer l'équipe de formation
- Recruter de nouveaux-elles intervenant-e-s
- Prévoir le calendrier annuel des formations
- Evaluer et améliorer les contenus et la forme des formations
- Préparer chaque session de formation
- Promouvoir le catalogue de formation
- Prioritiser les formations à renouveler chaque année et celles à mettre en valeur ponctuellement
- Suivre les actualités

L'offre de formation de la FLCPF se divise par thématiques ou angle d'actions :

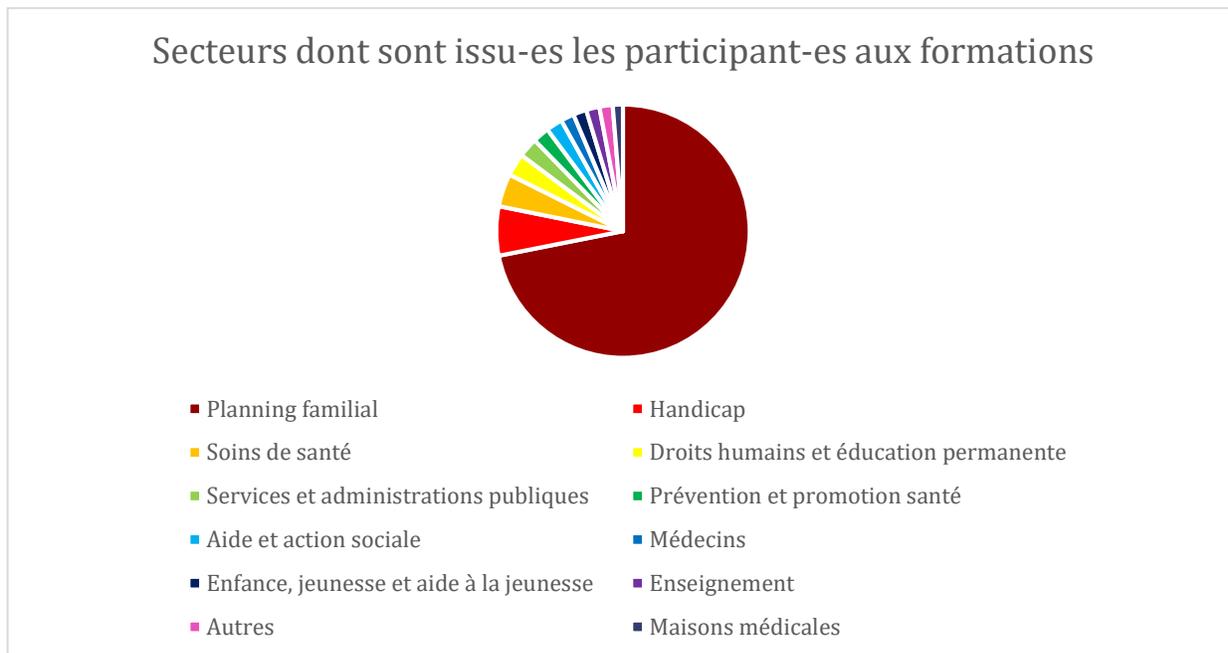
- EVRAS (animer en EVRAS dans l'enseignement ordinaire, spécialisé, en institution ou en milieu festif)
- Outils (outil flag system pour jeunes et outil flag sytem pour public porteur de handicap)
- Travail en CPF (rôle d'accueillant-e en centre de planning familial)
- IST (focus médical et focus psycho-médico-sociale)
- Contraception (mise à jour médicale, DIU, symptothermie)
- Handicap (VRAS pour les personnes porteuses de handicap et pour les publics ayant un accès limité à la communication)
- Inclusion (public LGBTQI+, interculturalité, grossophobie)
- Violences (violences conjugales, violences sexuelles, violences gynécologiques)

En plus des formations proposées dans le catalogue annuel, la FLCPF crée de nouvelles formations régulièrement et les propose à ses bénéficiaires. Suivant la demande, ces formations sont ensuite intégrées au catalogue annuel.

En 2024, sur les 23 formations initialement programmées, 18 ont pu effectivement avoir lieux. Nous avons accueilli dans nos formations 240 personnes en 2024. Si la majorité de nos formations ont lieux à Bruxelles (18 programmées à Bruxelles et 5 en Wallonie), le public assistant à nos formations provient, lui, équitablement de Bruxelles et de Wallonie puisque 48,8% des personnes formées viennent de Bruxelles, 50,4% venant de Wallonie, et 0,8% de France. Nous touchons donc bien les deux territoires. Nous ne prenons de plus pas en compte ici les formations EVRAS de base ayant été réparties entre toutes les fédérations cette année afin de répondre aux fortes demandes en formation suite à l'accord de coopération EVRAS.

Sur ces 240 participant-es, 79,2% étaient issu-es du secteur santé, dont 72,1% de CPF, 6,3% du secteur handicap, 2,9% des droits humains et éducation permanente, 2,5% de services et administrations

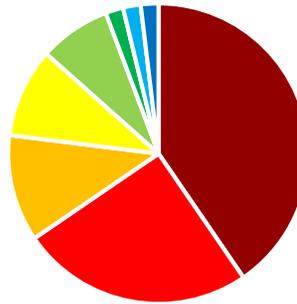
publiques, 2,1% de la prévention et promotion santé, 2,1% de l'aide et action sociale, 1,7% de l'enfance, jeunesse et aide à la jeunesse, 1,7% de l'enseignement et 1,7% d'autres secteurs.



Nous avons travaillé en 2024 avec 52 acteur-ices externes dans le cadre des formations, venant des secteurs suivants :

- 53,8% du secteur santé, dont 40,4% de CPF, 11,5% de médecins et 1,9% d'indépendant-es.
- 25% des droits humaines & éducation permanente, dont 9,6% d'asso contre les violences, 3,8% d'asso pour les droits des femmes, 3,8% d'asso contre le racisme, 1,9% d'asso LGBTQI+, 1,9% d'asso anti-grossophobie, 1,9% du secteur laïque et 1,9% de l'éducation permanente
- 9,6% du secteur de prévention et promotion de la santé
- 7,7% du secteur handicap
- 1,9% du secteur de l'enfance, la jeunesse et l'aide à la jeunesse
- 1,9% du secteur de l'enseignement supérieur

## Secteurs dont sont issu-es les acteur·ices des formations



- Planning familial
- Droits humains et éducation permanente
- Médecins
- Prévention et promotion santé
- Handicap
- Soins de santé indépendant-es
- Enfance, jeunesse et aide à la jeunesse
- Enseignement

De manière générale, nous avons constaté en 2024 une hausse de fréquentation des formations en EVRAS, et une légère baisse des fréquentations des autres formations. Nous expliquons ces deux phénomènes par la mise en place de l'accord de coopération EVRAS ayant amené à une hausse des recrutements d'animateur·ices EVRAS et ayant introduit l'obligation pour ces animateur·ices d'avoir suivi une formation en EVRAS. Nous avons donc augmenté notre offre de formation là-dessus, ce qui a participé à répondre à la demande, en collaboration avec les autres fédérations de centres de planning. Les autres formations ont pu s'en voir impacté car un seul planning ne peut envoyer l'ensemble de ces travailleur·euses en formation sur de longues périodes et ont donc probablement priorisé les formations de base en EVRAS pour les nouveaux et nouvelles animateur·ices.

Nous avons constaté une baisse des fréquentations de la formation aux spécificités du public LGBTQI, sur Bruxelles, pouvant s'expliquer par une meilleure sensibilité et connaissance de ce sujet par notre secteur, ainsi que des fluctuations de fréquentation pour les formations relatives aux enjeux de contraception, phénomène que nous observons régulièrement. L'offre de formation sur les questions de contraception avaient été fort réduit car nous avons estimé une nécessité de les restructurer mais avons décalé ce travail en raison de l'absence de la chargée de mission sur ce sujet, nous aborderons donc ce travail prochainement. Enfin, la formation à l'EVRAS en milieu festif et son projet relié Sex&Co ont eu des difficultés de mobilisation ces dernières années n'ayant pas amené un assez large nombre d'inscrit·es en formation. Le recrutement d'une nouvelle chargée de mission sur le sujet a permis de relancer le projet. De plus, la formation aux enjeux de grossophobie, si elle a été apprécié et très positivement évalué, constitue un sujet très spécifique et n'étant pas toujours envisagé comme une priorité par le secteur. La formation aux VGO a quant à elle reçu un faible nombre d'inscriptions, malgré l'intérêt du sujet.

Depuis 2023, nous travaillons de manière concertée en inter-fédéré, c'est-à-dire avec les autres fédérations de centres de planning, sur différents sujets mais notamment sur l'organisation de l'offre de formation en EVRAS à destination des centres de plannings. En effet, les enveloppes budgétaires et obligations ayant découlé de l'accord de coopération voté en 2023, nous avons choisi de mutualiser nos forces pour répondre aux besoins de formation de notre secteur. Nous avons ainsi pu étoffer notre équipe de formateur·ices EVRAS en formant 16 personnes de plus, proposées 7 sessions de formation EVRAS de base sur le territoire Wallonie-Bruxelles en 2024 ainsi que construire et proposer plusieurs sessions de formations complémentaires sur l'EVRAS pour un public primaire ordinaire, pour un public secondaire ordinaire et pour un public spécialisé. De nombreuses réunions et des GT ont été programmés tout au long de l'année. Cette collaboration continuera en 2025

Nous avons en outre mené en 2024 une analyse des besoins en formation auprès de nos centres de planning familial affiliés. Cette analyse nous a permis de dresser quelques priorités pour les années à venir, en termes de sujets ou de formats à privilégier.

Toutes les formations données sont **évaluées de manière quantitative et qualitative**.

En 2024, nous avons récolté 166 formulaires d'évaluations, soit 69,2% de réponses à nos formulaires d'évaluation. Parmi les objectifs d'apprentissage, 53,1% ont été considérés comme atteints, 42,4% comme en cours d'acquisition et seulement 4,4% comme non atteints. De plus, 92,8% des répondant·es ont indiqués avoir renforcé leurs compétences suite à cette formation et 86,7% les recommandent.

Ces résultats sont très positifs et montrent une réelle atteinte des objectifs élaborés avant la formation.

## **Formations à la carte**

Nous proposons de plus ponctuellement des **formations « à la carte »**. Ces formations reprennent les formations du catalogue mais sont spécifiquement destinées et réajustées pour une structure ou une équipe.

### Activités 2024

- Analyse des demandes de formations ;
- Conception et mise en œuvre de l'offre individuelle de formation ;
- Tenue d'une formation à l'accueil en CPF pour une équipe de CPF.

## CONCERTER ET METTRE EN RESEAU

### EVTRAS

La FLCPF contribue à la généralisation de l'EVTRAS notamment en plaidant pour et en visant l'élaboration d'un cadre de référence commun aux acteurs et actrices de l'EVTRAS, cadre qui doit répondre aux besoins des jeunes.

#### Activités 2024

#### *PILOTAGE DU RESEAU DES « STRATÉGIES CONCERTÉES EVTRAS » (EN COLLABORATION AVEC O'YES)*

Ce projet rassemble depuis 2018 des organismes représentant les acteurs et actrices internes et externes à l'école concernés par l'EVTRAS en milieu scolaire : les quatre Fédérations de Centres de Planning Familial, la Commission PSE, le Conseil Supérieur des CPMS, les cinq Fédérations de Pouvoirs Organisateurs, les deux Fédérations d'associations de parents d'élèves, le Délégué Général aux Droits de l'enfant, plusieurs Organisations de Jeunesse ou encore le Centre d'Action Laïque.

La finalité de cette concertation est d'aboutir à une généralisation effective de l'EVTRAS dans l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, en Belgique francophone, dans une visée de réduction des inégalités sociales de santé.

Pour atteindre cette finalité, les Stratégies Concertées EVTRAS visent à atteindre les objectifs suivants :

- Disposer d'un plan stratégique EVTRAS (cadre de référence, formation, plaidoyer, concertation) qui répond aux besoins des jeunes ;
- Mobiliser les acteurs et actrices concernés et le public-cible (les jeunes) dans la conception et la mise en œuvre du plan stratégique ;
- Faire connaître et reconnaître ce plan au niveau politique.

En 2023, les Stratégies Concertées EVTRAS ont particulièrement été ébranlées par les polémiques qui ont eu lieu autour de l'EVTRAS. Cela a mis à mal le projet et la mobilisation des membres. 2024 a dès lors été une année de remobilisation et de clarification de la gouvernance des SCE qui avait mis certains membres dans l'inconfort lors des polémiques. Nous avons énormément travaillé avec les membres sur un R.O.I détaillant les rôles de chacun et chacune au sein du projet ainsi que le processus de prise de décision. Nous avons également continué le travail sur l'évaluation de la diffusion du Guide pour l'EVTRAS.

Les réunions du Comité de Pilotage des SCE sont aussi toujours l'occasion de partager les retours de terrain concernant la mise en œuvre de l'accord de coopération EVTRAS et son impact sur la qualité de l'EVTRAS et des collaborations entre structures sur le terrain.

Par ailleurs, en année d'élection, nous avons mené tout un travail de prise de contact avec les nouveaux cabinets en charge de l'EVTRAS afin de leur expliquer le projet et la plus-value de celui-ci permettant la concertation de tous les acteurs impliqués dans un but commun de généralisation de l'EVTRAS.

Avec O'Yes, nous avons également réorganisé deux ateliers de présentation du Guide pour l'EVRAS auprès des professionnel·les de terrain. Ces ateliers sont l'occasion de présenter le travail des SCE, le processus de construction du Guide pour l'EVRAS, comment l'utiliser et rétablir des vérités suite aux *fake news* qui ont été diffusées à son sujet. Ces ateliers qui ont rassemblé chacun une vingtaine de participant·es sont toujours de francs succès et nous souhaiterions pouvoir en proposer davantage si le financement du projet était plus pérenne.

### *Plateforme EVRAS*

Sauf indisponibilité ponctuelle, la FLCPF a participé aux réunions de la Plateforme EVRAS en 2024. Tout au long de l'année, la Plateforme EVRAS a assuré un travail de veille sur les activités des mouvements anti-EVRAS et sur les recours déposés à la Cour Constitutionnelle et au Conseil d'Etat contre l'Accord de Coopération. Elle a également continué à défendre l'EVRAS dans les médias parfois avec le soutien d'associations de défense des droits des enfants comme Child Focus ou le Délégué Général aux Droits de l'Enfant. En année électorale, la Plateforme EVRAS a aussi travaillé à l'élaboration d'un mémorandum à destination des différents partis politiques.

## **IVG**

### *Plateforme Abortion Right*

La Fédération a participé aux différentes réunions organisées par la plateforme tout au long de l'année 2024. La plateforme a assuré un suivi attentif de l'évolution de l'actualité politique concernant le dossier sur l'élargissement des conditions d'accès à l'interruption volontaire de grossesse. Dans ce cadre, elle a évidemment poursuivi son travail de plaidoyer en faveur d'une dépénalisation totale de l'IVG et d'un élargissement des conditions d'accès. Elle a particulièrement communiqué dans la presse et interpellé les politiques, notamment en amont des élections fédérales et pendant la formation de la coalition Arizona.

Face à l'immobilisme des politiques, nous avons notamment mené ensemble une action symbolique, le 19 septembre, pour interpellier les député·es et le grand public sur le droit à l'avortement et dénoncer les quelques 400 voyages, réalisés chaque année par des femmes belges qui doivent avorter aux Pays-Bas.

## **Violence**

### *Détection, prise en charge et orientation des victimes de violences sexuelles et conjugales (DPO)*

La FLCPF a lancé en 2018 le projet DPO qui a pour but d'améliorer la Détection des violences conjugales et sexuelles, la Prise en charge et l'Orientation des victimes. La phase 1 de ce projet a permis de co-construire un outil commun, accessible et à destination des associations et services de première ligne de différents secteurs (santé, social, police, justice) actifs à Bruxelles et en Wallonie. Plus de 300

professionnel.les ont participé à sa réalisation. La deuxième phase a débuté depuis 2022 elle s'attèle à diffuser l'outil ainsi qu'à poursuivre la sensibilisation et la formation des professionnel.les sur ces thématiques.

#### Activités 2024

- Coordination du Groupe d'appui méthodologiques (GAM) comprenant une vingtaine de partenaires de différents secteurs
- Mobilisation des professionnel.les de première ligne
  - Organisation d'un colloque sur « Travailler avec la violence sans (se) faire violence » le 14 novembre ayant réuni 193 personnes
  - Organisation de 7 ateliers de sensibilisation à l'outil DPO (19/02, 11/03, 28/03, 15/04, 27/05, 10/06, 19/09). Au total, 60 personnes ont participé aux ateliers en 2024.
  - Organisation d'un panel d'expert.es pour élaborer les contenus du jeu collaboratif d'apprentissage entre pair.es pour la Détection, la Prise en charge et l'Orientation des violences sexuelles et conjugales, (23/05 à Bruxelles). 17 expert.es ont participé à cette activité.
  - Organisation de deux pré-tests du jeu collaboratif d'apprentissage entre pair.es pour la Détection, la Prise en charge et l'Orientation des violences sexuelles et conjugales, (24/09 et le 11/12 à Bruxelles). Au total, 53 professionnel.les ont participé à ces phases-tests. Le pré-test du 24/09 a été organisé en collaboration avec le projet Rézone Midi #VIF.

#### *Plateforme Féministe contre les Violences Faites aux Femmes (PFVFF)*

La Plateforme Féministe contre les Violences Faites aux Femmes a été réactivée fin 2022, à l'initiative de Garance asbl et de Vie Féminine. Cette plateforme réunit des associations et collectifs féministes luttant contre les violences faites aux femmes sur l'ensemble du territoire belge et alimente notamment le blog « StopFéminicides ». La plateforme, qui compte actuellement plus d'une trentaine de membres, a pour objectif de fédérer les associations, de partager les informations, de mener des plaidoyers et d'aboutir à une meilleure collaboration entre ses membres.

#### *Sites internet institutionnels dédiés aux violences basées sur le genre*

En 2024, la FLCPF a contribué à deux sites internet institutionnels dédiés aux violences basées sur le genre, et plus particulièrement sur les parties liées aux violences sexuelles. La FLCPF a ainsi contribué au groupe de travail et à la relecture du site internet d'Equal.brussels : [stop-violence.brussels](https://stop-violence.brussels), qui est désormais en ligne et propose différents supports en plusieurs langues, ainsi qu'une cartographie des services. Plusieurs CPF y sont recensés et il est possible pour ceux qui le souhaiterait de contacter le projet pour y être rattaché. La FLCPF, en collaboration avec Vie Féminine a aussi contribué à la rédaction du site internet sur les violences basées sur le genre, piloté par la COCOF, la FWB et la région wallonne. Le lancement de ce site devrait advenir courant 2026.

## **Intercentres**

Les intercentres sont des rendez-vous mensuels où les centres de planning membres de la Fédération se rassemblent, dans chaque région, pour discuter de l'actualité sociale, politique et institutionnelle et des différents projets portés par la Fédération et les centres en regard des besoins. Ces réunions constituent également des lieux privilégiés pour faire remonter une problématique au niveau du collectif, pour réagir à une actualité politique ou législative, pour proposer des thèmes de réflexion, construire l'évaluation des projets, etc.

En 2024, les centres bruxellois se sont réunis à 7 reprises en présentiel pour 5 intercentres classiques et 2 thématiques. Ceux-ci ont porté sur l'analyse des besoins en formations d'une part, et sur la mise en œuvre de l'accord de coopération EVRAS (présentation des données quantitatives 2023 et 2024, et rencontre avec le CBPS) d'autre part. Les centres wallons se sont réunis à 8 reprises dont 4 fois en visioconférence ; la rencontre du mois de juin s'est déroulée sur toute la journée afin d'organiser un intercentres thématique sur l'analyse des besoins en formations, en plus de l'intercentres classique.

## REPRESENTER ET MILITER

La FLCPF représente ses membres et participe à la défense des droits et de la santé sexuelle et reproductive dans diverses plateformes de plaidoyer politique.

### Fédération des Associations Sociale-Santé (FASS)

La FLCPF a participé régulièrement aux réunions du Conseil d'administration et aux réunions des commissions wallonnes et bruxelloises de la FASS dont elle est membre du bureau et pour laquelle elle assume certains mandats de représentation dont le Fonds *Réduire et Compenser pour le secteur Social Santé Bruxellois*, le Fonds Social Intersectoriel Pour les Institutions Sociales et de Santé de Bruxelles-Capitale (Gestion DSI) et Bru-Share asbl, Groupement d'employeurs.

La FASS représente et défend les intérêts de ses membres au sein de la concertation sociale, au niveau intersectoriel en CP 332 et CP 330 ainsi que dans les mandats qui en découlent : Fonds Maribel, Fonds de formation, représentations dans des associations paritaires, négociations d'accord du non-marchands, etc. La FASS développe également un accompagnement des membres dans leurs revendications sectorielles et développe des revendications intersectorielles. Elle accorde par ailleurs une importance essentielle au soutien et à l'accompagnement de ses membres et affiliés grâce à plusieurs services, tels qu'un service helpdesk, des webinaires, des fiches informatives et des outils d'aide à la gestion. Enfin, la FASS cherche à développer une vision prospective du social et de la santé en Belgique francophone.

Parmi les projets significatifs auxquels nous avons activement participé en 2024, nous pouvons citer : revalorisation forfaits Maribel, négociation IFIC à Bruxelles, clarifications fonds de formation gérés paritairement, mesures de simplification administratives auprès des administrations régionales, mise en place de projets bruxellois de mutualisation, formation des nouveaux gouvernements, etc.

### L'Interfédération Ambulatoire (IFA)

L'Interfédération ambulatoire réunit les représentant.es des secteurs concernés par le décret ambulatoire Cocof. Elle est coordonnée par le CBCS, Conseil bruxellois de coordination sociopolitique dont la FLCPF est membre de l'organe d'administration. En 2024, outre le suivi de projets intersectoriels divers, les principaux dossiers suivis en IFA ont été **la finalisation de la réforme du décret ambulatoire et la mise en œuvre du Plan social-santé intégré (PSSI)**. **D'autres thèmes d'actualité ont également émaillé cette année 2024** : la simplification administrative, la création d'un mémorandum politique conjoint à l'ambulatoire Cocof en vue des élections de juin, les pénuries de personnel, la reconnaissance des postes de coordination et de soutien administratif, la question du secret professionnel y compris lors des inspections de l'administration, la question du rapport d'activités harmonisé Cocof, les protocoles régionaux en cas de crise sanitaire, l'élargissement de l'IFA aux fédérations COCOM, la révision du ROI, etc.

Un moment important de 2024 a également été la présentation par les membres de l'IFA du rapport Intersectoriel 2018 - 2023 devant un panel de représentants des cabinets et administration Cocof mais aussi des membres effectifs des sections Hébergement, Soins à domicile, Promotion de la Santé et

Services ambulatoires du Conseil consultatif. Cette présentation a été l'occasion pour nous de développer nos constats et rappeler nos recommandations pour Bruxelles dont certaines concernent :

- ✓ Le besoin pour les politiques publiques de mettre un frein à la paupérisation sans fin de la population
- ✓ Pour les services, de bénéficier d'un cadre de personnel suffisant, adéquatement formé et non précaire
- ✓ La nécessité de refinancer structurellement les services sociaux et de santé à hauteur de leurs missions et des besoins de la population
- ✓ De s'appuyer sur et renforcer l'existant
- ✓ De simplifier les formulaires de demandes de subventions et les rapports, le dossier de justification financière, le rapport harmonisé
- ✓ D'améliorer les conditions de travail, d'améliorer l'attractivité de l'emploi et le bien-être au travail, de visibiliser le secteur, y valoriser les fonctions et parcours professionnels
- ✓ Reconnaître les missions des fédérations en tant qu'appui à la transversalité, notamment dans la mise en œuvre du PSSI, le soutien au recueil et à l'analyse des données
- ✓ Tenir compte des effets secondaires liés à la digitalisation des services et garantir légalement, sans surcoût, les différentes modalités d'accès aux services publics et privés
- ✓ Etc.

## **Révision du décret Ambulatoire bruxellois et Plan Social-Santé Intégré (COCOF)**

2024 a été l'année de l'entrée en vigueur des nouveaux cadres légaux et réglementaires (décrets et arrêtés) de l'ambulatoire bruxellois d'une part et du Plan Social-Santé Intégré (PSSI) d'autre part.

Concernant **la révision du décret ambulatoire**, les principales demandes du secteur des centres de planning familial portaient sur l'intégration du cadre et du financement issu de l'ancien appel à projets EVRAS dans l'agrément et la reconnaissance et le financement de la fonction de coordination. Au terme des négociations, les principaux acquis sont :

- Les missions du CPF ont été précisées et particulièrement la mission qui organise les activités de prévention et de promotion de la santé visant à permettre à tout individu d'accéder à une vie relationnelle, affective et sexuelle épanouie, notamment en assurant des activités d'animations en matière d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle en particulier en milieu scolaire.
- Deux fonctions ont été ajoutées (à celles d'accueil, médicale, psychologique, juridique, de soutien administratif et sociale) :
  - La fonction de coordination financée pour tous les CPF Cocof à hauteur d'1/4 ETP
  - La fonction de prévention et d'animation en matière d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle
- De nombreuses précisions et mises à jour ont été intégrées dans les nouveaux textes afin de mieux correspondre à la réalité actuelle des centres de planning familial.

En prévision de l'entrée en vigueur des textes au 1<sup>er</sup> juillet, et pour appliquer ces nouvelles dispositions qui impactent leur cadre agréé, chaque centre bruxellois a dû remettre une demande de modification d'agrément pour la fin du premier trimestre 2024. S'en est suivi les inspections réglementaires et le passage pour avis à la section Ambulatoire du Conseil Consultatif. L'application des financements pour les fonctions de coordination et d'animation EVRAS était quant à elle rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier. Si cette procédure a suscité une charge administrative supplémentaire en un temps record, celle-ci s'est déroulée sans accro majeur.

En parallèle, les décrets-ordonnances conjoints relatifs à la **mise en œuvre du PSSI et à l'organisation de la 1<sup>ère</sup> ligne ambulatoire** (créant notamment le nouveau dispositif des CSSI – Centre social-santé intégré) ont également été votés et sont entrés en vigueur en janvier 2024.

Le PSSI a pour objectif principal la réorganisation de la première ligne des services d'aide et de soins selon une logique de territorialisation. Ainsi, cinq bassins d'aide et de soins ont été créés au sein desquels les services de première ligne ont pour mission de s'organiser collectivement – sous la coordination de Brusano – pour répondre aux besoins diagnostiqués de la population de ce territoire. Les CSSI sont un nouveau type de service ambulatoire offrant aux usagers une prise en charge généraliste intégrée en santé somatique, santé mentale et action sociale.

## **Conseils Consultatifs Cocof et RBC**

La FLCPF est représentée au sein des sections Services ambulatoires, Promotion de la Santé et Personnes Handicapées du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux Personnes et de la Santé .

Celui-ci est un organe chargé de donner des avis spécifiques sur la programmation et l'agrément de services des secteurs de la santé et de l'action sociale (3<sup>ème</sup> âge, famille, personnes handicapées, services sociaux, planning familial, aide à domicile, toxicomanies, santé mentale ...) subventionnés par la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.

Durant le printemps 2024, la section Services ambulatoires a été particulièrement active concernant la mise en œuvre du nouveau cadre légal et réglementaire de l'ambulatoire bruxellois, et plus particulièrement dans le cadre de la procédure de modification d'agrément du plus d'une centaine de services, dont les CPF.

La présence de représentants de la FLCPF est importante pour la réalisation de nos projets mais aussi pour la défense de nos membres et du secteur CPF ainsi que la prise en compte des DSSR dans les stratégies mises en place par les pouvoirs publics.

La FLCPF est également membre du *Conseil bruxellois pour l'égalité entre les femmes et les hommes* (CEFH) qui a été créé, d'une part, pour garantir que les hommes et les femmes bénéficient des mêmes opportunités et soient traités de la même manière et d'autre part, pour lutter contre toute forme de discrimination basée sur le sexe.

Enfin, toujours au niveau de la Région bruxelloise, la FLCPF a par ailleurs été élue comme membre observateur du CEFH auprès du Conseil Bruxellois pour l'élimination du racisme.

## **Révision du cadre légal et réglementaire des centres wallons**

Le projet de décret modifiant le Code wallon de l'action sociale et de la santé en ce qui concerne les centres de planning familial a été voté en février 2024 et son arrêté à la fin mai. Ils sont entrés en vigueur en octobre 2024 suite à leur publication au Moniteur belge (sauf pour les dispositions relatives au financement de la fonction de coordination et des fédérations appliquées rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier).

Ceci est l'aboutissement d'un long travail de révision entamé à l'automne 2021 en collaboration avec les centres membres de la FLCPF, les autres fédérations de centres de planning familial et l'AViQ.

## **Audit et état des lieux sur le financement des centres de planning familial**

En 2024 s'est également poursuivi la mission de consultance menée par IMPACT visant à obtenir un état des lieux sur le financement des centres de planning familial. Mandatée par le cabinet Morreale, celle-ci avait débuté à la mi-2023. Après un long processus participatif ayant impliqués les centres de planning familial et les fédérations, les résultats définitifs ont été présentés au secteur lors d'une journée organisée par l'AViQ en octobre 2024. Ceux-ci ont le mérite d'objectiver plusieurs constats relayés par le secteur depuis de nombreuses années, notamment concernant les contraintes imposées par le modèle de financement et les réalités comptables et financières qu'elles engendrent. Dans l'ensemble, le contenu du rapport de l'auditeur est satisfaisant pour le secteur qui s'est senti compris par ce dernier et qui dispose dorénavant d'une trace écrite objective et externe des réalités découlant du dispositif des CPF wallons. Ce rapport d'audit formule également plusieurs dizaines de recommandations dont s'est emparé l'AViQ pour en rédiger un plan d'actions. À l'heure d'écrire ce rapport, les fédérations de CPF n'en ont toutefois pas encore eu connaissance.

## **Proximité**

Pour rappel, Proximité est la réforme de la première ligne d'accompagnement et de soin wallonne, entamée sous la précédente législature. Elle vise une organisation de l'aide sociale et des soins de santé de première ligne selon une logique de territorialisation et de bassins de vie. La première phase de travail nommée « Les assises de la première ligne » a débouché sur la rédaction d'un décret adopté par le parlement en avril 2024 et une seconde phase de travail en sous-groupes thématiques a mené à la rédaction de l'arrêté relatif à la définition des territoires des organisations locorégionales de santé voté en juin 2024. En collaboration avec les autres fédérations de CPF, la FLCPF a participé à ces travaux.

## **Fédération Belge pour la Santé et les Droits Sexuels et Reproductifs et (FBSDSR)**

Cette association conjointement gérée par Sensoa et la FLCPF est représentante officielle de la Belgique au sein de l'International Planned Parenthood Federation (IPPF). L'IPPF est un mouvement de la société civile ancré localement et connecté à l'échelle mondiale. Réseau international de plus de 150

associations, sa mission, proche de celle de la FLCPF, est de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des femmes et des hommes en agissant pour la santé et les droits sexuels au niveau politique et sur le terrain auprès des populations. Via la mise en place d'une série de projets, elle vise à donner aux personnes, notamment démunies et vulnérables, la possibilité et les moyens de faire des choix libres et éclairés quant à leur vie sexuelle, affective et reproductive et d'avoir accès à des services adaptés et de qualité. A travers notre participation à l'IPPF, nous concourons entre autres à développer un plaidoyer européen et mondial ainsi que des partenariats avec des ONG, des agences de l'ONU et des acteurs politiques dont des parlementaires européens pour veiller à ce que nos objectifs et priorités soient pris en compte dans les débats internationaux.

Les enjeux principaux de la Fédération belge en 2024 étaient liés au plaidoyer dans le cadre des élections aux niveaux belge et européen et aux échanges de pratiques entre Nord et Sud du pays.

### **Fédérations Wallonne et bruxelloise de Promotion de la Santé (FBPS/FWPS)**

A travers sa participation aux assemblées générales des Fédérations wallonne et bruxelloise de Promotion de la santé, la FLCPF cherche à défendre et valoriser la place de la promotion de la santé sexuelle et reproductive dans les politiques publiques régionales. En 2024, la FLCPF a poursuivi son implication dans les travaux que mènent les deux fédérations avec les administrations et cabinets. Aussi, dans la foulée des élections, il a particulièrement été question de positionner et défendre les budgets alloués à la promotion de la santé par un travail d'information et de sensibilisation des nouveaux élus aux enjeux sectoriels et de santé publique.

### **Comité de pilotage de l'évaluation du plan wallon de promotion de la santé**

Fin 2024, l'AVIQ a sollicité les Fédérations de centres de planning familial à participer aux réunions du comité de pilotage de l'évaluation du décret wallon de PS. En effet, si les CPF disposent d'un cadre singulier et ne sont pas reconnus comme opérateurs de promotion de la santé, leurs missions dans ce champ sont évidentes et les résultats de l'audit de 2024 (voir infra) ont recommandé d'intensifier les liens entre les différentes politiques publiques wallonnes. C'est à titre d'invitée que la FLCPF (en tournante avec la FCPC) suit les travaux de ce comité de pilotage dans lequel EspIST ULG prend le rôle de service d'accompagnement. Les deux dernières réunions de l'année ont été consacrées à l'élaboration de la méthodologie d'évaluation d'une politique publique qui devrait être mise en œuvre courant 2025.

## **PLAIDOYER POLITIQUE**

Outre la représentation politique et sectorielle, la FLCPF, dans le cadre de son travail de défense des droits et de la santé sexuelle et reproductive, mène également des projets propres ou en partenariat avec d'autres associations.

### **Elections 2024 : Mémoire et négociations des accords de gouvernement**

En vue des élections régionales, fédérales et européennes du juin 2024, la FLCPF a réalisé un mémoire politique dans l'objectif final d'améliorer l'accès aux et de garantir la qualité des soins de santé sexuelle et reproductive dans notre pays, traduction la plus effective de la protection et de la réalisation des droits sexuels et reproductifs, droits humains protégés par plusieurs textes internationaux, européens et belges.

Après un travail de priorisation, de formulation et de mise en page réalisés à la fin de l'année 2023, ce mémoire a ensuite fait l'objet en 2024 d'une campagne pré-électorale qui s'est déclinée en plusieurs volets :

- Un volet « politique » : le mémoire, transmis aux partis politiques francophones fin 2023, leur a été présenté oralement lors de rencontres qui se sont tenues en début d'année.
- Un volet « grand public » : une campagne de communication a été réalisée pour visibiliser nos principales recommandations sur les réseaux sociaux à l'attention du grand public à partir du mois de mars 2024 et jusqu'aux élections de juin.

En parallèle, un travail d'analyse des programmes des partis politiques francophones a également été mené. Outre une publication sur notre site internet, celui-ci a aussi fait l'objet d'une diffusion la semaine précédant les élections.

Une fois celles-ci passées, et dès l'été 2024, le travail de plaidoyer a principalement consisté en la rédaction de fiches adressées aux partis en négociations aux différents niveaux de pouvoirs et visant à pousser nos recommandations dans les discussions des futures coalitions gouvernementales. Dans ce cadre, de nouvelles rencontres ont également eu lieu avec les partis à la manœuvre. Dès la publication de l'accord de gouvernement régional wallon et de l'accord de gouvernement communautaire de la FWB à l'été 2024, une lecture de ceux-ci a permis d'identifier les passages concernant de près ou de loin notre secteur des CPF, plus largement le secteur social-santé et du non-marchand, mais aussi tout ce qui concerne les droits et la santé sexuelle et reproductive. Ceux-ci ont été compilés dans un document de synthèse. Des rencontres ont également été organisées à l'automne 2024 avec les différents cabinets wallons et communautaires en charge des compétences liées à notre champs d'action.

### **Plaidoyer pour l'amélioration de l'accès à l'IVG**

En avril 2023, sortait le rapport sur l'Etude et évaluation de la loi et de la pratique de l'avortement en Belgique commandité par le gouvernement Vivaldi à un groupe d'experts représentant toutes les

universités du pays. Ce rapport se terminait par 25 recommandations et faisait état d'un consensus scientifique sur :

- La reconnaissance de l'avortement comme un soin de santé ;
- La suppression du délai d'attente ;
- L'allongement du délai légal à minimum 18 semaines de gestation.

Alors que la publication de ce rapport aurait dû s'accompagner d'un changement législatif, rien n'a bougé. La FLCPF et ses alliés ont continué leur travail de plaidoyer auprès des parlementaires et des gouvernements Vivaldi et Arizona. Nous avons notamment porté nos recommandations sur l'avortement dans notre mémorandum pour les élections. Enfin, aux côtés de nos partenaires de la plateforme Abortion Right, nous avons interpellé les député.es nouvellement élu.es et les chefs de parti de la coalition Arizona pour que la loi change et qu'un nouvel accord de gouvernement ne bloque pas de futures avancées en la matière.

La FLCPF a par ailleurs développé une série de projets visant l'amélioration de l'accès à l'IVG, en mobilisant des médecins, des centres de planning familial et des partenaires divers.

#### Activités 2024

- Organisation d'un webinaire sur l'accès à l'avortement au-delà de 12 semaines de gestation ;
- Travail en interfédération sur la pénurie de médecins pratiquant l'IVG ;
- Participation à la plateforme Abortion Right (lire plus haut).

### **Plaidoyer pour l'amélioration de l'accès à la contraception d'urgence**

La proposition de loi visant la légalisation de la délivrance de la pilule d'urgence par « *les organismes agréés chargés de l'accueil, de l'information et de l'accompagnement des personnes dans le cadre de la vie affective et sexuelle* » (c'est-à-dire les CPF du côté francophone du pays), et à la rédaction de laquelle la FLCPF a collaboré avec les autrices, a été déposée à la Chambre en mai 2022. Elle n'a toutefois pas poursuivi son parcours législatif pour le moment. En effet, deux mois plus tard, une résolution socialiste datant de 2019 a enfin été débattue au Sénat. La version originelle du texte suggérait au gouvernement d'envisager une modification de la loi du 10 mai 2015 afin de légaliser la délivrance de la pilule d'urgence par du personnel psycho-social, notamment en CPF. Toutefois, suite aux auditions de décembre 2021 (auxquelles la FLCPF a été conviée) et aux débats qui s'en sont suivis entre les sénateurs et sénatrices en juillet 2022, la version adoptée de la résolution remplace cette disposition par une nouvelle encourageant plutôt le gouvernement à « *favoriser la présence de médecins dans les centres de planning familial afin de rendre légale la délivrance de la contraception d'urgence en leur sein* ». Une résolution n'étant toutefois pas contraignante, ce vote n'a pas (encore) été suivi d'initiatives politiques. Ce dossier est particulièrement compliqué à mener à bien, en raison principalement du lobby puissant des

pharmacies d'une part et du faible intérêt qu'il suscite du côté néerlandophone du pays d'autre part (or il s'agit de compétences fédérales).

### **Plaidoyer pour la généralisation de l'EVRAS**

Dans la foulée de l'accord de coopération voté en septembre 2023 et des polémiques qui s'en étaient suivies, la FLPCF a poursuivi en 2024 son travail pour la mise en œuvre de cette nouvelle politique en concertation avec les associations partenaires au sein de la Plateforme EVRAS et des Stratégies Concertées EVRAS (voir plus haut). La FLCPF a aussi participé au Comité d'accompagnement en charge de l'évaluation de l'AC et au Comité d'attribution en charge de la labélisation, avec les administrations et cabinets en charge, nous permettant de faire remonter les réalités de terrain et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de cet accord de coopération.

En parallèle, la FLCPF a également porté dans son mémorandum une série de recommandations pour une réelle généralisation de l'EVRAS dans tous les milieux de vie et à tous les âges.

## COMMUNICATION

Le service communication vise à valoriser l'image de la FLCPF et à promouvoir ses activités à l'extérieur. Il s'attache aussi à améliorer et à faciliter les contacts avec et entre ses membres ainsi qu'à les informer des activités sectorielles et intersectorielles. Enfin, il a pour objectif de renforcer les relations entre les différents services de la Fédération, de favoriser les échanges et de renforcer la cohésion entre les travailleurs.

### Sur la scène médiatique belge

Depuis plusieurs années, la FLCPF porte un soin particulier aux contacts entretenus avec les différents médias et à la mise à jour d'une liste de contacts médiatiques personnalisée. Les demandes d'interventions médiatiques (Presse, TV, Radio) ont été relayées aux personnes susceptibles de pouvoir aborder les thématiques sur lesquelles les médias ont souhaité communiquer.

#### Quelques exemples d'interventions médiatiques en 2024

- PRESSE : Magazine Axelle, janvier 2024, « *Inceste : une urgence sociétale à l'aube des élections* »  
TV, LN24, émission 'Bonsoir le débat', 19 septembre 2024, « *La loi sur l'IVG fait aussi sa rentrée à la Chambre* »
- PRESSE DIGITALE : Guide Social, 9 décembre 2024, « *Comment se former à l'accueil des publics LGBTQI+ dans le Social / Santé ?* »

### Positionnements publics

En plus des actions spécifiques qu'elle mène, la FLCPF soutient et s'associe régulièrement à des interpellations ou des prises de position publiques sectorielles et intersectorielles. Nous avons, par exemples, en 2024 été associés à :

- ✓ Dans le cadre des élections, carte blanche de la Coalition Santé rappelant l'importance des déterminants sociaux pour la santé et appelant les partis à faire de la santé une priorité de leur campagne et de la prochaine législature
- ✓ Plaidoyer porté par MDM concernant l'accès à l'aide médicale d'urgence « Mémoire Élections 2024 : Une feuille de route pour la simplification et l'harmonisation de l'Aide Médicale Urgent » !
- ✓ En collaboration avec la Plateforme Abortion Right : Des associations appellent les autorités à se positionner pour l'allongement du délai de l'IVG & Avortement en Belgique, laissons les femmes décider
- ✓ Recommandations envoyées conjointement avec Sensoa et l'IPPF aux Ministres en charge de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne et plus particulièrement en préparation à la réunion informelle des ministres de l'Égalité des genres des 26 et 27 février 2024 et du Conseil Égalité du 7 mai 2024.
- ✓ Soutien et appel à signature des membres et partenaires à la campagne « My Voice my choice »

- ✓ A l'initiative de l'asbl *Lire et Ecrire*, lettre ouverte au niveau européen pour l'accès aux services essentiels, sans nécessairement passer par le numérique
- ✓ A l'initiative de *Vie Féminine*, courrier aux différents partis politiques impliqués dans les négociations gouvernementales sur les besoins des femmes au moment où elles sont reconnues comme victimes de violences conjugales et les engagements de la CIM Droit des Femmes en avril 2024
- ✓ En collaboration avec l'IPPF, courrier de la société civile demandant à la Commission européenne de s'attaquer à toutes les formes de violence obstétricale et gynécologique.
- ✓ En collaboration avec l'IPPF et d'autres organisations de la société civile européenne, nous nous sommes associés à un appel conjoint pour exhorter les nouveaux dirigeants de l'UE à veiller à ce que les personnes les plus touchées par les politiques et la législation de l'UE en matière d'égalité et de non-discrimination soient toujours impliquées dans leur élaboration et leur mise en œuvre.
- ✓ Joint Civil Society Statement on Abortion appelant tous les États européens à dépénaliser complètement l'avortement, garantir le droit à un avortement sûr et légal, grâce à un système de santé publique solide et renforcé, adopter des politiques et des lois progressistes qui donnent la priorité et défendent le droit à l'autonomie.
- ✓ Carte blanche de l'associatif bruxellois interpellant la Région sur la confirmation des financements pour 2025 :
- ✓ Pétition « La survie de Genres Pluriels » et signature d'une pétition
- ✓ Appel européen en faveur d'un accès humain aux services essentiels : <https://righttooffline.eu/?lang=fr>
- ✓ Carte blanche sur le soutien structurel à la recherche sur le VIH en Belgique
- ✓ Lettre ouverte féministe aux négociateurs de l'Arizona
- ✓ Carte blanche publiée dans le cadre de la journée internationale du 03/12 sur les revendications pour les personnes en situation de handicap, de maladie grave, chronique et invalidante
- ✓ Etc.

## Promotion des activités de la FLCPF

Le service assure également un soutien « communication » pour les différents services de la FLCPF, principalement dans la communication qui entoure les événements, les campagnes, les formations, et les combats politiques menés. Nous avons sélectionné quelques-uns de ces travaux :

## Campagne de communication TV et social media « L'EVRAS à l'école »

Après la communication de crise suscitée par la sortie de l'accord de coopération EVRAS en 2023, nous avons souhaité relancer une communication positive & non réactive autour des animations EVRAS. Pour ce faire, nous avons adapté la campagne « L'EVRAS à l'école », initialement créée en 2022 avec la FCPPF et la FAPEO. Concrètement, nous avons actualisé le SPOT TV et adapté les messages diffusés sur les réseaux sociaux aux questionnements concernant l'EVRAS.

Le spot TV a été diffusé en 3 vagues sur La Une, Tipik, ABExplore (régie RMB) et RTL-TVI : avril, juillet et septembre 2024. Il renvoyait vers le site [www.evras.be](http://www.evras.be). Parallèlement, dix messages relatifs à l'EVRAS

ont été diffusés et promotionnés aux mêmes périodes sur Instagram, Facebook & LinkedIn à destination principalement des parents.

L'évaluation de la campagne indique que

- EN TV : En ce qui concerne le spot TV, la régie RMB (la Une, TIPIK, Ab Explore) ne fournit malheureusement pas de chiffres d'audience pour les campagnes qui disposent d'espaces gratuits. Les infos reçues de DPG pour RTL/TVI nous informe quant à elle de chiffres très satisfaisants de la diffusion sur cette chaîne : 120 passages du spot en TV, le spot est apparu 1.502.647 fois sur les écrans réels dans les foyers. 41,6 % des 759.672 foyers ciblés ont vu le spot au moins 1X. 28,5 % l'ont vu au moins 2x.
- SOCIAL MEDIA : 144.770 personnes ont été touchées par la campagne. Le « call to action » de la campagne > site web [evras.be](http://evras.be) a obtenu 2318 visites. Les montants engagés pour la campagne se sont élevés à 435,24 euros. Ce qui revient à 0,18 EUR de coût pour chaque clic qui a renvoyé vers [www.evras.be](http://www.evras.be). Sachant qu'en 2024, le coût moyen par clic est de 0,89 EUR, on peut donc en conclure que la campagne a été très efficace.



## Réalisation du rapport d'activité synthétique



Deuxième année que la FLCPF réalise ce nouveau support : le rapport d'activités synthétique de la FLCPF. Un document d'une dizaine de pages illustrées qui retracent l'actualité de la FLCPF en 2023.

La volonté est de présenter toujours mieux les valeurs, missions et enjeux à l'extérieur.

## Communication politique

### Campagne digitale sur les principales recommandations de la FLCPF en année électorale

En février 2024, nous avons lancé une campagne digitale sur les réseaux sociaux afin de visibiliser les principales recommandations politiques de la FLCPF issues de notre mémorandum que nous avons identifiées avec les membres lors d'intercentres fin 2023.



Concrètement, nous avons publié plusieurs posts par semaine sur Facebook, Instagram, LinkedIn jusqu'au 8 mars, soit durant 5 semaines.

L'objectif de cette campagne était de synthétiser 10 revendications clés de notre secteur pour les faire connaître au grand public et faire en sorte que les politiques s'en emparent afin de prendre des décisions concrètes au service de la santé sexuelle et reproductive en cette année électorale.

A l'aube des élections, nous avons clôturé cette campagne en diffusant au mois de juin la position des partis francophones sur les questions de droits et santé sexuelle et reproductive aux regards de nos recommandations, sur base de l'analyse complète réalisée par la FLCPF.

### Communication digitale

Le service communication assure la gestion du contenu des différentes plateformes web de FLCPF : [www.planningfamilial.net](http://www.planningfamilial.net), [www.doris-cpf.be](http://www.doris-cpf.be), [www.evras.be](http://www.evras.be) et de ses différents réseaux sociaux.

a. [www.planningfamilial.net](http://www.planningfamilial.net), le site web de la FLCPF

Le site internet de la Fédération est régulièrement mis à jour : agenda des évènements et formations, présentation des thématiques, présentation d'outils et publications, etc.

Voici quelques chiffres pour 2024 :

Nombre visites 24 116

Nombres de sessions : 38 235

Pages vues : 89 701

Pages/session : 3.76

b. La plateforme des Centres de Planning Familial, DORIS

En 2024, la FLCPF a poursuivi le développement et l'optimisation de la plateforme intranet, en collaboration avec ses partenaires informatiques.

En termes de statistiques :

Nombre d'utilisateurs actuels : 2199

Nombres de sessions : 21 955

Pages vues : 62 954

2024	Accueil	News	Presse	Emploi	Resources
Visites = pages vues	43 895	4 261	6 423	2 651	610

c. Evras.be le site de référence en matière d'Education à la Vie Relationnelle, Affective & Sexuelle

En collaboration avec la FCPPF et O'Yes, la FLCPF offre depuis 2016 **une plateforme qui au fil du temps est devenue le site de référence en matière d'EVRAS pour les professionnel.les**. Elle rassemble tous les opérateurs concernés : CPF, CPMS, CLPS, associations, établissements scolaires, etc. L'objectif final étant de les informer, de renforcer les réseaux et d'échanger autour des bonnes pratiques.

Le site propose une double entrée : un site [evras.be](http://evras.be) pour les professionnels de l'EVRAS et acteurs scolaires, et un site [evras.be](http://evras.be) pour le grand public.

Le contenu de ce site web version grand public permet de répondre aux questions générales du grand public et particulièrement des parents : il explique ce qu'est l'EVRAS à l'école, livre des témoignages, répond à leurs questions et renvoie vers des ressources et contacts spécifiques.

Quelques chiffres pour 2024 pour le site à destination des professionnel.les :

Nombre visites : 49 766 contre 27 260 en 2022\*.

Nombres de sessions : 66 173

Pages vues : 145 380

Pages/session : 2.93

Le trafic du site grand public s'élève à **29 176 visites** contre 11 431 en 2022 \*.

Pour rappel, en 2023, suite à l'actualité dont l'accord de coopération a fait l'objet, le trafic sur le site [www.evras.be](http://www.evras.be) avait dépassé la barre des 200 000 visites. Une année exceptionnelle qui ne peut pas réellement servir de comparaison qualitative.

En 2022, le trafic sur le site était de 27 260 visites. Entre 2022 et 2024, le trafic du site web a connu une augmentation de 22 506 visites, soit une croissance de 82,6 % sur cette période. Ce qui constitue une évolution plus que concluante.

d. Réseaux sociaux, une communauté à informer et entretenir

Il est aujourd'hui impossible de se passer de la force de communication des réseaux sociaux. La FLCPF l'a bien compris, et les utilise massivement afin de communiquer vers ses différents publics. C'est pourquoi elle anime une page Facebook où elle informe de ses activités : formations, évènements, etc. et relaie également les activités du réseau. Elle réagit à l'actualité relative aux droits sexuels et reproductifs et ses enjeux, & nourrit les débats qu'ils suscitent.

Notre communauté Facebook est passée de 3707 à 3829 abonnés. Le compte Instagram compte quant à lui quelques 950 followers soit 150 de plus que l'année précédente. La FLCPF anime également une page LinkedIn de 1234 abonnés.

e. Monplanningfamilial.be (anciennement Love Attitude)



En 2024, le site LoveAttitude a fait peau neuve. Ce site de référence des centres de planning familial soutenu par leurs 4 Fédérations et coordonné pour la seconde année consécutive par la FCPPF a été entièrement revu et est sorti en octobre sous un nouveau nom : <https://www.monplanningfamilial.be>

La chargée de projet recrutée à mi-temps a suivi les différentes étapes de la gestion de ce projet. La FLCPF a participé au comité de pilotage inter-fédération chargé d'orienter les objectifs, d'accompagner la réalisation des activités et d'assurer le lien avec nos membres.

Initialement destiné à un public de jeunes, la cible du nouveau site a été élargie au niveau des âges. Les informations ont également été revues afin de répondre davantage aux conclusions de l'analyse des besoins et des attentes. L'objectif principal du site a ainsi été recentré sur la visibilité des missions et services proposés par les CPF. L'information sur l'accessibilité des CPF a fait l'objet d'une attention

particulière avec la mise en ligne d'une nouvelle carte interactive reprenant les informations sur l'offre de service de chaque centre à Bruxelles et en RW. Les contenus relatifs à la VRAS ont été réduits.

Dans l'intervalle de la publication du nouveau site, la FLCPF a continué d'être le point de contact pour la mise à jour des coordonnées des centres sur l'ancien site.

Activités 2024 :

- Mise à jour des coordonnées de contact des CPF ;
- Plusieurs GT Inter-fédé (Analyse des besoins, identification des objectifs, architecture du site, rédaction des contenus, ergonomie du site...) ;
- Liaison avec les membres (Analyse des besoins, nouveau nom, fiches infos...)
- Recherche de financement pour poursuivre le projet ;

## SERVICES AUX MEMBRES

Au-delà des nombreux projets qui l’animent, la FLCPF est avant tout une fédération de Centres de planning qui cherche à rassembler, représenter et soutenir les 42 centres affiliés. Elle le fait en défendant de manière collective les intérêts des centres entre autres auprès des pouvoirs publics, en favorisant la concertation et les échanges de pratiques, en soutenant la réflexion conjointe, en développant une coordination avec les autres organismes du social-santé, de l’ambulatoire et autres partenaires, en informant les CPF sur toutes les questions en lien avec leurs différentes missions mais aussi en soutenant concrètement les centres et leurs équipes dans leurs activités. Certains des services aux membres ont été développés ci-dessus, d’autres ne justifient pas un chapitre spécifique mais tous sont une partie essentielle du travail de la FLCPF : analyse de données sectorielles, organisation de formations, centre de documentation et de prêt de matériel, revue de presse, mini-sites internet, création d’adresses mail@planningfamilial.net, diffusion d’offre d’emploi, appel d’offre centralisé, etc.

### Jade

Jade est l’outil informatique de recueil des données des centres de planning familial (bruxellois et wallons) affiliés à la FLCPF ou à la FCPPF. L’objectif premier de cette application web est de permettre une récolte statistique en vue d’une auto-évaluation et/ou d’un rapport d’activité. Aujourd’hui, Jade permet aux CPF d’encoder les coordonnées de leurs bénéficiaires, vérifier leur assurabilité, relater leurs fréquentations dans le centre et assurer un suivi de leur dossier psycho-médico-social, d’encoder les animations EVRAS, de rédiger des rapports d’activités standardisés, de tenir à jour un dossier médical de manière informatisée, etc. Jade permet ainsi aux centres de planning familial de réaliser un suivi précis de leurs prises en charge et de leurs activités, comme par exemple le nombre de consultations ou d’animations qu’ils ont menées au service de la population.

Jade a été développé depuis 2011 par la FLCPF en collaboration avec la société informatique Axel. Suite à l’épisode Assoss Care/Topaz, la société Axel a repris seule la gestion de Jade depuis janvier 2021. Mais la FLCPF reste active sur le projet en tant que représentante des utilisateurs CPF. Nous avons notamment en 2024 été impliqué dans la mise en place d’un « comité restreint » qui réunit régulièrement des représentants de chaque secteur utilisateur de Jade avec la société Axel. Avec l’aide d’une prestataire externe, nous veillons à faciliter la formation des membres et la concertation avec les CPF afin de poursuivre les développements et les mises à jour nécessaires en étant attentifs à l’implication et aux retours d’expériences des centres dans leurs encodages et dans les difficultés rencontrées à l’usage. A ce propos, 2024 a, par exemples, été l’occasion de réviser les RASH wallons et bruxellois afin de correspondre aux nouvelles exigences des pouvoirs subsidiaires ou encore de modifier certains champs de saisie du module Evras afin de coller aux exigences de rapportage liées à l’évaluation de l’Accord de Coopération Evras.

2024 a également été l'occasion pour la FLCPF de s'associer à la Feda, la FDSS et la LBSM pour répondre à un appel à projets « Mutualisation » lancé dans le cadre des Accords du Non-marchand bruxellois. Le projet de *Plateforme de mutualisation pour Logiciels métiers social santé* vise principalement la première année à faire le tour des solutions existantes, récolter les besoins fins des terrains, développer une démarche de réflexivité autour des enjeux de numérisation et écrire un cahier des charges pour les solutions identifiées. Pour les secteurs disposant du logiciel Jade comme les CPF, il s'agit aussi de vérifier les conditions de robustesse du logiciel et établir une feuille de route précise pour assurer leur viabilité et identifier les modules adaptés répondant aux besoins non couverts. En préparation à cette analyse exhaustive, la FLCPF a réuni un GT stratégique Jade avec quelques personnes ressources afin de lister les scénarios préférentiels pour les centres de notre fédération.

Les autres outils informatiques (Doris et mini-sites) ont fait l'objet d'une évaluation en 2022 et un plan d'actions a été ébauché pour réaliser les investissements nécessaires à la mise à jour de la plateforme Doris. Plus d'information sur ces plateformes sont reprises au sein du chapitre « communication ».

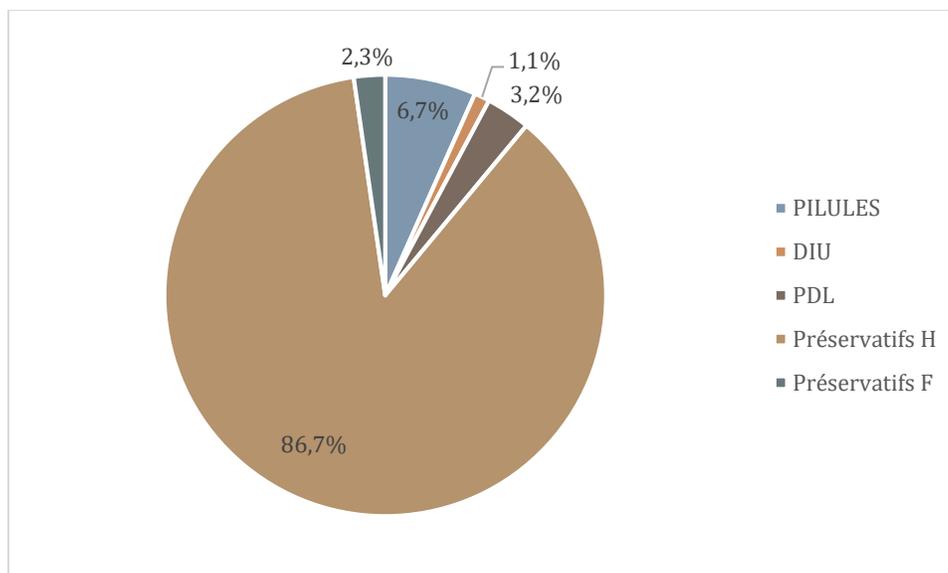
## Centrale d'achats

En 2024, 61 144 moyens de contraceptions ont été achetés et distribués aux centres de planning, dont 68 % aux CPF bruxellois agréés Cocof. Grâce au subside de la Cocof, les centres bruxellois ont reçu gratuitement une partie de leurs commandes pour l'année. Les centres wallons ont pu passer commande et bénéficier de prix concurrentiels.

Le graphique ci-dessous présente la répartition des contraceptifs achetés et distribués par type : pilules, pilules d'urgence, dispositifs intra-utérins ((DIU), préservatifs masculins et féminins.

Ce sont les préservatifs externes dits « masculins » qui ont été les plus commandés, à hauteur de 86,7 %. Les préservatifs féminins représentent 2,3% et les pilules d'urgence 3,2 % des contraceptifs. Quant aux pilules et dispositifs intra-utérins (DIU), ils représentent respectivement 6,7% et 1,1 % en 2024 (9.7 % et 1.7 % en 2023). Pour comprendre ces chiffres, il est important de noter que si les DIU, PDL et préservatifs sont comptabilisés à l'unité, les pilules contraceptives sont encodées en nombre de tablettes (comprenant 21 à 28 unités mensuelles).

*Répartition en pourcentage par différents types de moyens de contraception (2024, n= 61 144)*



En 2024, 4071 tablettes de pilules contraceptives ont été achetées et distribuées et 689 DIU ont été fournis aux CPF soit deux fois moins que l’année 2023 mais un nombre équivalent à 2022.

1934 pilules d’urgence (PDL) ont été commandées en 2022, 2141 en 2023 et 1984 en 2024 soit une légère baisse après une augmentation de près de 10 % l’année dernière. Bien que n’étant pas les moins chères, les Ella One sont toujours les plus distribuées soit 42,5 %.

En 2022, 37 400 préservatifs ont été fournis aux centres de planning familial alors qu’en 2023, nous avons commandé 64 400 préservatifs. En 2024, 54 400 ont été achetés dont 53 000 externes et 1400 internes. Parmi les préservatifs externes, 55 % sont livrés en vrac et 45 % sont conditionnés en pochettes contenant également un gel lubrifiant. En comparaison à 2023, les CPF semblent donc préférer cette deuxième solution (seulement 22 % en 2023). Les préservatifs internes sont toujours proposés à la commande mais ne représentent que 2,6 % des préservatifs livrés. A noter que cette année, la centrale a proposé une nouveauté : des préservatifs en Latex de caoutchouc naturel en vrac qui ont représenté 15 % des commandes de préservatifs externes.

Même si la demande reste forte, nous remarquons en 2024 une diminution de près de 20 % des unités commandées : - 10 000 pour les préservatifs externes, - 3220 tablettes pilules contraceptives et – 618 DIU. La diminution des commandes est principalement marquée du côté wallon où le matériel contraceptif est refacturé aux centres. La tendance devra être confirmée l’année prochaine mais elle pourrait s’expliquer par des variations de stocks au sein des CPF (sur lesquels la fédé n’a pas de vue), par des augmentations de prix à budget constant et/ou par l’acquisition de moyens contraceptifs via d’autres canaux : plateforme prévention Sida, pharmacies, CLPS.

Cette année, nous avons entamé un travail de réflexion avec nos membres sur le contenu de la centrale d’achat. En effet, suite à notre colloque contraception 2024 qui s’est penché sur le rôle des institutions

dans l'accès à la contraception (notamment celui des industries pharmaceutiques), il nous apparaît nécessaire de faire en sorte que les contraceptifs proposés par la centrale d'achat puissent refléter un positionnement du secteur du planning face aux laboratoires pharmaceutiques. A cette réflexion s'ajoutent aussi les demandes régulières que nous recevons de certains centres pour ajouter de nouvelles méthodes de contraception et de protection à la centrale d'achat. Nous souhaitons élaborer une vision stratégique et avoir une réflexion globale sur l'ensemble de la centrale d'achat plutôt que d'ajouter des contraceptifs à chaque demande reçue. Ce chantier devra nous permettre de proposer une centrale d'achat dont le contenu aura été révisé pour proposer des contraceptifs accessibles financièrement et qui répondent aux besoins de la population.

## **Mission fédérative**

2024 a vu l'engagement mi-année d'une chargée de mission « fédérative » afin de développer la dynamique de réseau avec les membres ainsi que les collaborations internes et externes et la mobilisation de tous.tes autour d'une vision commune de nos intérêts. Nous considérons que c'est aujourd'hui dans le contexte actuel une priorité dans laquelle nous devons particulièrement investir en joignant nos forces avec celles de nos membres et de nos partenaires.

Bien entendu, la fédération n'a pas attendu 2024 pour travailler ces questions qui concernent l'équipe, les membres, les administrateur.ices, les partenaires, etc. Mais il nous semblait important que cette fonction soit incarnée par une personne concrétisant ainsi les intentions affichées dans nos plans d'actions qui proposent de mobiliser les équipes sur des sujets d'actualité socio-politiques ou thématiques en lien avec la SSR, organiser des moments de rencontre, développer des outils et des initiatives favorisant les synergies et les échanges y compris informels.

Durant les premiers mois, un temps d'intégration à la fonction a été octroyé à la nouvelle chargée de mission afin d'identifier les réalités et enjeux du projet. Cette étape a permis d'élaborer un plan d'actions 2025 qui programme une série de projets et d'outils concrets, permettant de faciliter notre travail de fédération, soutenir les centres dans l'exercice de leurs missions et de mieux travailler en réseau.

En attendant, cette demi-année a permis de poser les bases et de tester quelques activités : en complément à la création de la « Nous'letter », un « CPF Tour » s'est organisé rapidement afin d'aller à la rencontre des équipes, découvrir leurs spécificités, et leur identité propre. Une première étape d'identification des questions les plus souvent posées par les centres pour la création d'une FAQ a également débutée : celle-ci devrait venir compléter les services mis à disposition sur la Plateforme Doris.

## **Point d'appui**

En plus de son travail de plaidoyer et de représentation politique, la fédération a continué en 2024 à mettre tout en œuvre pour soutenir ses membres et offrir son aide concrète dans leurs activités quotidiennes ou exceptionnelles. En plus des échanges organisés dans le cadre des lieux de concertation

existants, chaque semaine, de nombreuses questions et demandes variées arrivent à la fédération qui sont ensuite dispatchées dans les équipes en fonction des compétences disponibles.

Parmi les sollicitations reçues en 2024, on peut pointer quelques exemples comme l'opérationnalisation de l'Accord de Coopération pour la généralisation de l'Evras, la formation des professionnels, la prévention des risques psychosociaux, les aides à l'emploi ; des questions sur la législation RGPD et autres contraintes légales, sur les reconnaissances de diplôme et descriptifs de fonctions en CPF, des éclaircissements sur les législations régionales CPF, des questions sur la gestion des asbl, les conditions d'obtention et le calcul des subsides, l'achat de matériel médical, le renouvellement de l'accréditation des médecins par l'INAMI, des problèmes avec des sociétés privées, etc. et la liste est encore longue.

Quand les réponses ne sont pas directement disponibles dans l'équipe, nous avons à cœur d'essayer d'identifier des ressources alternatives ou, quand cela est possible, d'encourager l'échange de pratiques et d'identifier les solutions auprès des CPF membres dont certains ont déjà été confrontés à des situations similaires. C'est évidemment là un des objectifs de notre fédération : rassembler, favoriser les échanges, regrouper autour d'un projet commun, se soutenir mutuellement, fédérer les énergies pour être plus forts ensemble.

# Démarche d'évaluation qualitative – DEQ

## Rappel du thème du projet

La FLCPF a choisi, pour sa DEQ 2023-2025, de travailler sur le thème : *Management : adapter les modes d'organisation internes*.

Cette décision prise à l'unanimité par les travailleuses de la FLCPF en octobre 2022 a semblée évidente tenant compte de l'actualité de notre organisation et des chantiers qui étaient à mener à cette époque. La FLCPF avait en effet vécu des changements de direction et de coordination successifs et parfois difficiles qui, indépendamment des questions de « personnes », disaient l'inconfort à piloter le navire. La fédé a également connu début des années 2020 un turnover important au sein de l'équipe qui montrait par ailleurs la difficulté à travailler à la fédé (et dans le secteur ?) ces dernières années. Des malaises fréquents ont traversé l'équipe et beaucoup de questions ont été formulées qui concernent aussi la dynamique interne, les rapports entre équipe et CA, entre équipe et membres, la clarification de qui fait quoi et qui est responsable de quoi, et les priorités des projets et services développés au sein de l'organisation.

Lors d'un processus de supervision mené en 2022, l'équipe de la FLCPF a identifié différents besoins qui ont été globalement regroupés en 5 domaines à investir afin d'améliorer notre fonctionnement institutionnel. Ces 5 domaines ont été formulés concrètement en objectifs opérationnels :

1. Clarifier les lieux de décision et la gouvernance interne ;
2. Améliorer les coopérations au sein de l'équipe et mieux répartir les charges de travail en vue d'améliorer le bien-être au travail ;
3. Clarifier les priorités, la vision, le sens, les valeurs (le cadre stratégique) ;
4. Modéliser nos outils de gestion de projet et partager nos bonnes pratiques.

En travaillant nos modes d'organisation interne, nous visons l'amélioration de notre service et des conditions de travail des employé.es mais aussi une meilleure prise en charge des besoins de nos bénéficiaires directs que sont les membres CPF.

## OBJECTIFS ET ÉTAT D'AVANCEMENT

Parmi les objectifs qui avaient été identifiés comme prioritaires pour notre organisation, les 3 premiers sont directement liés avec le thème choisi pour notre Démarche d'évaluation Qualitative dans la cadre de notre agrément Cocof et qui rejoint le thème plus général intersectoriel « *adapter nos modes d'organisation internes* ». Cette année, nous avons principalement avancé sur :

1. Clarifier les lieux de décision et la gouvernance interne :
  - a. En 2024, l'important chantier du **GT Gouvernance** constitué d'une partie de l'équipe et dont le mandat est de faire une proposition de nouveau modèle d'organisation interne a continué de se réunir régulièrement. Dans ce cadre, l'ensemble des rôles et responsabilités qui doivent être pris en charge par différentes fonctions identifiées au sein de la Fédération pour qu'elle puisse mener à bien ses missions ont été listés. Ces éléments ont servi à modéliser un organigramme, des descriptions de fonctions et d'autres outils RH plus « flexibles » afin de permettre à chacun.e d'assumer ses tâches dans un périmètre d'autonomie, de collaboration et de responsabilités

- mieux défini. Une première journée de retour des travaux du GT (facilitée par Happy Team) a été organisée en juin 2024 et a permis de confirmer les orientations envisagées tout en récoltant une série de recommandations pour la poursuite du processus et l'accompagnement au changement.
- b. La coordinatrice des activités et le directeur ont continué à se réunir avec un **superviseur** externe +/- 1 fois toutes les 6 semaines ce qui a permis de faire le point régulièrement sur l'état d'avancement des chantiers, obtenir une forme de coaching et maintenir les processus en cours dans la direction fixée. Cet accompagnement s'est arrêté fin 2024 en vue de débiter une nouvelle forme d'accompagnement.
2. Améliorer les coopérations au sein de l'équipe et mieux répartir les charges de travail en vue d'améliorer le bien-être au travail ;
    - a. Depuis 2023, un nouveau système **d'organisation des réunions** d'équipe a été développé avec une réunion commune/mois ainsi qu'au moins une réunion projets. Ce nouveau mode d'organisation permet de créer des espaces pour mettre en chantier différents dossiers transversaux mais a pu aussi soulever parfois des difficultés sur la capacité de l'équipe à travailler de façon collaborative. Pour pallier à ça, l'équipe a régulièrement peaufiné le cadre commun lors de différents moments d'échanges en 2024 ;
    - b. Une journée de « **Team building** » a été organisée en juillet 2024 ;
    - c. Avec l'aide d'un volontaire qui vient soutenir la fédération ½ journée par semaine, nous avons commencé à développer plusieurs outils **bien-être** manquants à notre organisation.
    - d. Une visite de **l'ABBET** a également été organisée en 2024 qui se concrétisera par une analyse des risques et un plan d'actions en 2025 qui devra également impacter nos modes d'organisation interne ;
    - e. La mise en œuvre devra se concrétiser également en 2025 mais nous avons fin 2024 entamé le processus de désignation d'une **personne de confiance** au sein de l'équipe.
  3. Clarifier les priorités, la vision, le sens, les valeurs (le cadre stratégique) ;
    - a. Travail conséquent réalisé par l'équipe pour mettre à jour nos objectifs sur nos **programmes pluriannuels** Promo santé RW, Promo santé Cocof et Education permanente ;
    - b. **Journée annuelle avec l'équipe sur les priorités** de l'année 2025 ;
    - c. A l'initiative de l'OA, un GT a continué d'avancer sur une méthodologie qui permettra de mettre en discussion les **valeurs** qui sous-tendent la FLCPF et proposer un calendrier pour 2025.
  4. Modéliser nos outils de gestion de projet et partager nos bonnes pratiques ;
    - a. Nouvel outil de **gestion budgétaire** « projet » mis en place en 2023 qui jusqu'ici répond aux attentes même s'il a pu connaître quelques bonifications à la marge en 2024 ;
    - b. Après l'accompagnement du Pôle Appui en Promotion et en Education pour la Santé de ESPRIst-ULiège en 2023 et 2024, l'équipe a travaillé à la co-construction d'un **cadre logique**, des objectifs et des indicateurs d'évaluation relatifs aux activités de la fédération ;
    - c. **Réunions « projets »** régulière (voir supra) aussi pour partager les bonnes pratiques de l'équipe et se mettre d'accord sur des outils ou process communs ;
    - d. Pour améliorer nos modes de fonctionnement, nous avons également organisé différents GT internes à l'équipe comme par exemple sur la récolte de données harmonisées aux différents projets, l'écriture inclusive ou la création de supports et outils pédagogiques.
-



**FÉDÉRATION LAÏQUE DE CENTRES DE PLANNING FAMILIAL**

Siège social et d'exploitation : Rue de la Tulipe, 34 – 1050 Bruxelles

Tél. +32 (0)2 502 82 03 – flcpf@planningfamilial.net

N° d'entreprise BE0 431 746 109 – RPM Tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles

IBAN: BE24 0013 23 87 9238

[www.planningfamilial.net](http://www.planningfamilial.net) – [www.monplanningfamilial.be](http://www.monplanningfamilial.be) – [www.toctoc.net](http://www.toctoc.net) – [www.evras.be](http://www.evras.be)  
[www.betested.be](http://www.betested.be) - [www.documentation-planningfamilial.net](http://www.documentation-planningfamilial.net) – [www.macontraceptiondurgence.be](http://www.macontraceptiondurgence.be)